

G R O U P E

AVENIR



TELECOM

The vision of mobility

Rapport Financier Semestriel
Exercice 2008-2009
Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008

Société anonyme au capital de 18 556 179 Euros
Siège social : 208 Boulevard de Plombières – 13581 Marseille Cedex 20
351 980 925 RCS Marseille

Sommaire

DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	1
---	----------

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE 1 ^{er} Avril – 30 Septembre 2008	3
---	----------

COMPTES CONSOLIDES ET NOTES ANNEXES	30
--	-----------

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	53
---	-----------

DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

I- Responsable du rapport financier semestriel

- *Président du Conseil d'Administration et Directeur Général*
Monsieur Jean-Daniel Beurnier

- *Date de nomination*
15 décembre 2003

- *Date d'échéance du mandat*
Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2009

II- Attestation

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-après, présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice »

Fait à Marseille, le 27 novembre 2008

Jean-Daniel BEURNIER - Président et Directeur Général

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE
1^{ER} AVRIL – 30 SEPTEMBRE 2008

I-	Tendances marché des mobiles sur la période.....	4
II-	Rapport du conseil d'administration sur les comptes consolidés du Groupe au 30 septembre 2008	4
II.1	Faits marquants du semestre	4
II.2	Evolution du parc de magasins	5
III-	Analyse des comptes consolidés du Groupe au 30 septembre 2008	6
III.1	Analyse du chiffre d'affaires	6
III.2	Analyse des résultats consolidés	7
III.3	Flux de trésorerie consolidés	15
III.4	Politique de financement.....	16
III.5	Risques et engagements	16
III.6	Information sur les parties liées	17
III.7	Information sur les rémunérations	18
IV-	Analyse de la Société AVENIR TELECOM SA.....	18
V-	Evolutions récentes et tendances	18
V.1	Evolutions récentes	18
V.2	Tendances pour le deuxième semestre de l'exercice 2008-2009	18
VI-	Informations concernant le capital.....	20
	Capital social	20
	Evolution et répartition de l'actionnariat	20
	Franchissements de seuil	21
	Actions propres.....	21
	Options de souscription d'actions.....	23
	Actions gratuites	26
	Affectation du résultat et distribution de dividende.....	28
VII-	Marché du titre AVENIR TELECOM	29

I- Tendances marché des mobiles sur la période

Sur les deuxième et troisième trimestres civils 2008, les ventes mondiales de téléphones mobiles ont marqué un ralentissement avec des croissances respectives de +12% à 305 millions de terminaux mobiles vendus et +5% à 303 millions de terminaux mobiles vendus, par rapport aux mêmes périodes en 2007, contre une hausse de 14,3% sur le 1^{er} trimestre 2008 par rapport à la même période en 2007.

La mauvaise conjoncture économique a favorisé ce ralentissement, encore plus sensiblement dans les pays d'Europe de l'Ouest où les taux d'équipement sont très importants et où le dynamisme des ventes dépend tout particulièrement du renouvellement des mobiles.

Ainsi, alors que les ventes de mobiles en Europe de l'Ouest enregistraient un recul des ventes de mobiles particulièrement marqué (-16,4%) sur le 1^{er} trimestre 2008 (janvier à mars), la diminution s'est poursuivie sur les deuxième (avril à juin) et troisième trimestres (juillet à septembre) 2008 avec des volumes en baisse de 8% comparées aux mêmes périodes en 2007.

Néanmoins, le segment des smartphones a été largement épargné avec des volumes de ventes en hausse de 30% comparés au 2^{ème} trimestre 2007 et de 58% comparé au 3^{ème} trimestre 2007, compte tenu de la forte concurrence sur ce marché depuis l'arrivée de nouveaux entrants issus principalement du secteur informatique.

Les opérateurs telecoms ont quant à eux axé leur stratégie vers la convergence des services (mobile, internet, adsl) en proposant des offres illimitées voix et data et en associant des PC portables (UMPC) à des offres de navigation internet par le biais des clés de connexion sans fil 3G.

Le mobile multi usage, associé à des offres nomades et des produits convergents, a renforcé l'intérêt des consommateurs qui donnent à cet objet une dimension sociale et affective de plus en plus importante.

II- Rapport du conseil d'administration sur les comptes consolidés du Groupe au 30 septembre 2008

II.1 Faits marquants du semestre

Le Groupe Avenir Telecom, acteur majeur de la distribution des produits et services de télécommunications en Europe, a poursuivi sur la période d'avril à septembre 2008, son offensive commerciale en matière de convergence numérique, innovation marketing et prix, mise en œuvre à la fois au sein du réseau de distribution directe Internity et auprès des réseaux partenaires dans la distribution indirecte.

Cette orientation stratégique se reflète au travers :

► D'une forte capacité volumique

Le Groupe Avenir Telecom a distribué dans les 6 pays européens où il est présent :

- 1 200 000 actes commerciaux (abonnements téléphonie mobile, fixe, adsl, assurance) ;
- 1 300 000 terminaux mobiles ;
- 1 100 000 accessoires

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

► **D'une stratégie de proximité et partenariats sur les deux réseaux de distribution (direct et indirect)**

Le Groupe Avenir Telecom compte au 30 septembre 2008 :

- 653 magasins en propre à l'enseigne Internity dans 5 pays européens (France, Espagne, Roumanie, Portugal, Bulgarie)
- 2 000 partenaires distributeurs en Europe dont 120 franchisés Mobile Hut en France

► **D'une offre diversifiée autour de la convergence numérique**

Précurseur dans la convergence numérique, Avenir Telecom a développé une offre de mobilité autour de la convergence des univers mobiles et multimedia afin de répondre à l'évolution des usages et des comportements des consommateurs.

II.2 Evolution du parc de magasins

► **Evolution du parc actif de magasins**

Sur le semestre, le Groupe compte 40 ouvertures nettes de magasins compte tenu d'une politique plus sélective dans le développement du réseau de distribution directe en Europe.

Le parc de magasins compte ainsi 653 points de vente actif au 30 septembre 2008, et se décompose de la manière suivante :

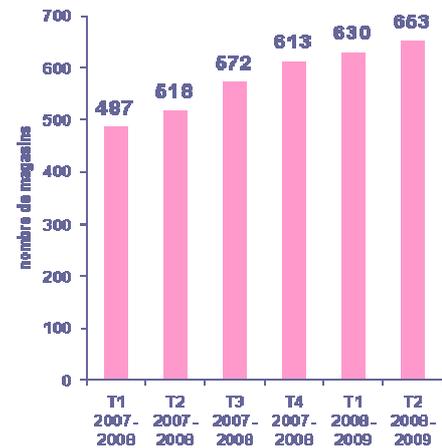
- 63% en Europe de l'Ouest ;
- 37% en Europe de l'Est

135 points de vente ont été ouverts entre le 30 septembre 2007 et le 30 septembre 2008, principalement en France (44%) et en Bulgarie (33%).

La croissance du parc comparé au 30 septembre 2007 est organisée de la manière suivante :

- +23% pour les pays d'Europe de l'Ouest ;
- +33% pour les pays d'Europe de l'Est.

Évolution du parc de magasins



III- Analyse des comptes consolidés du Groupe au 30 septembre 2008

L'activité du Groupe est sujette à des fluctuations saisonnières. La date de clôture comptable a été décidée principalement en raison de cette saisonnalité afin de mieux la répartir au sein des semestres comptables. La performance du 1^{er} semestre n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle, même si dans la présentation des résultats semestriels, le chiffre d'affaires du semestre clos au 30 septembre 2007 a représenté 46% du chiffre d'affaires de l'exercice clos au 31 mars 2008.

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme IFRS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

III.1 Analyse du chiffre d'affaires

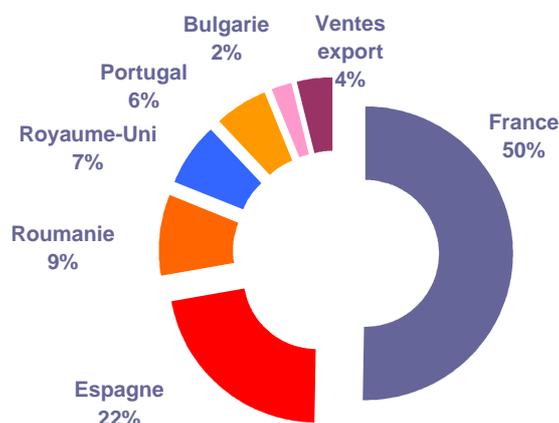
€ milliers	2008-2009	2007-2008	Var. %
1 ^{er} trimestre	166 607	150 463	+10,7%
2 ^{ème} trimestre	190 273	186 603	+2,0%
Total semestre	356 880	337 066	+5,9%

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre de l'exercice 2008-2009 s'élève à 356,9 millions d'euros, en hausse de 5,9% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2007-2008 et confirme l'offensive commerciale en matière de convergence numérique, innovation marketing et prix, mise en œuvre à la fois au sein du réseau de distribution directe Internity et auprès des réseaux partenaires dans la distribution indirecte :

- Croissance de 7,3% du chiffre d'affaires à 158,3 millions d'euros pour l'activité de distribution directe, qui représente 44% du chiffre d'affaires consolidé ;
- Croissance de 4,8% à 198,6 millions d'euros pour l'activité indirecte, qui représente 56% du chiffre d'affaires consolidé.

Les filiales à l'international ont représenté 46% du chiffre d'affaires consolidé avec un chiffre d'affaires de 162,1 millions d'euros et la France a représenté 50% de l'activité.

- La France a bénéficié de la montée en charge de ses deux réseaux de distribution et d'une offre de produits et services très ciblée ;
- L'Espagne a su capter l'intérêt des consommateurs au sein de son réseau Internity, malgré un contexte macro économique tendu ;
- La Roumanie a tiré profit de l'essor de son parc de magasins dans un environnement concurrentiel ;
- Le Royaume Uni est affecté par la crise installée dans le pays ;



Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

- Le Portugal, principalement orienté vers les abonnements prépayés, a souffert du ralentissement économique ;
- La Bulgarie a enregistré une très belle progression de son chiffre d'affaires grâce au fort développement de son parc de magasins. **Analyse des résultats consolidés**

Analyse des résultats par activité

- *Distribution directe*
 L'expertise dans la convergence numérique porte ses fruits

Milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2008/09 6 mois	1 ^{er} semestre 2007/08 6 mois	% Variation
<i>1^{er} trimestre</i>	72 345	65 744	+10,0%
<i>2^{ème} trimestre</i>	85 954	81 768	+5,1%
Chiffre d'affaires semestre	158 299	147 512	+7,3%
Marge brute	56 919	46 217	+23,2%
<i>% marge brute</i>	36,0%	31,3%	
Résultat opérationnel	4 019	2 675	+50,2%
<i>% marge opérationnelle</i>	2,5%	1,8%	

Le chiffre d'affaires de la distribution directe sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2008-2009 s'élève à 158,3 millions d'euros en hausse de 7,3% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2007-2008 compte tenu de la contribution de la France, de l'Espagne et de la Roumanie sur le semestre. L'ensemble du réseau de distribution directe a bénéficié des offres attractives à la fois mobiles et multimedia.

La marge brute s'élève à 56,9 millions d'euros contre 46,2 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, et augmente plus vite que le chiffre d'affaires à +23,2%.

Le taux de marge brute augmente de 4,7 points à 36% du chiffre d'affaires grâce au mix produit très orienté vers la vente de packs postpayés et la forte percée des produits et services additionnels (assurance et accessoires).

Le résultat opérationnel augmente de 50,2% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, à 4,0 millions d'euros compte tenu de la montée en puissance des 135 magasins ouverts depuis octobre 2007, dont 40 ouverts sur le semestre, portant le parc actif au 30 septembre 2008 à 653 magasins.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

- *Distribution indirecte*
 Politique offensive de conquête de parts de marché

Milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2008/09 6 mois	1 ^{er} semestre 2007/08 6 mois	% Variation
<i>1^{er} trimestre (y compris ventes export de mobiles)</i>	94 262	84 719	+11,3%
<i>2^{ème} trimestre (y compris ventes export de mobiles)</i>	104 319	104 835	-0,5%
Chiffre d'affaires	198 581	189 554	+4,8%
<i>Distribution Indirecte</i>	185 473	179 022	+3,6%
<i>Ventes export de mobiles</i>	13 108	10 532	+24,5%
Marge brute	15 936	22 940	-30,5%
<i>% marge brute</i>	8,0%	12,1%	
Résultat opérationnel	2 211	9 497	-76,7%
<i>% marge opérationnelle</i>	1,1%	5,1 %	

L'activité indirecte, impactée par le ralentissement des ventes au Royaume Uni et en Roumanie, a déployé une importante force commerciale sur le terrain pour animer les différents réseaux partenaires. **Le chiffre d'affaires** sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2008-2009 s'est élevé à 198,6 millions d'euros contre 189,6 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent, soit une progression de 4,8%.

La marge brute s'élève à 15,9 millions d'euros contre 22,9 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'exercice précédent. Le taux de marge brute à 8% du chiffre d'affaires, contre 12,1% à l'exercice précédent, est fortement affecté à la fois par une politique très agressive de déstockage de mobiles et par la politique offensive de conquête de parts de marché.

Les dépenses opérationnelles ont été contenues, conduisant à un **résultat opérationnel** de 2,2 millions d'euros contre 9,5 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2007-2008.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Compte de résultat consolidé

Milliers d'euros	1 ^{er} semestre 2008/09 6 mois	1 ^{er} semestre 2007/08 6 mois
Chiffre d'affaires	356 880	337 066
Marge brute	72 855	69 157
<i>% marge brute</i>	20,4%	20,5%
Résultat opérationnel	6 230	12 172
<i>% rentabilité opérationnelle</i>	1,7%	3,6%
Résultat financier	(2 117)	(871)
Résultat avant impôt des activités poursuivies	4 113	11 301
Impôt sur les résultats	(2 490)	2 378
Résultat net après impôts des activités poursuivies	1 623	13 679
Résultat net après impôts des activités abandonnées	(1 404)	(4 824)
Résultat net	219	8 855

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre de l'exercice 2008-2009 s'élève à 356,9 millions d'euros contre 337,1 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent, en hausse de 5,9%.

La marge brute consolidée augmente de 5,3% à 72,9 millions d'euros contre 69,2 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent, principalement du fait de la très forte contribution de la distribution directe (78%).

Les coûts des réseaux de distribution direct et les charges commerciales liées au développement du parc de magasins, ont impacté le **résultat opérationnel consolidé**, qui s'élève à 6,2 millions d'euros, contre 12,2 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

La rentabilité opérationnelle est de 1,7% du chiffre d'affaires au 30 septembre 2008, contre 3,6% au 30 septembre 2007.

Le résultat financier a augmenté à -2,1 millions d'euros contre -0,9 million d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent, compte tenu d'une part de la hausse des taux d'intérêt et d'autre part, de l'utilisation des lignes de crédit mises à disposition afin de financer le développement du réseau de distribution directe et le besoin en fonds de roulement.

L'impôt sur le résultat est une charge de 2,5 millions d'euros contre un profit d'impôt de 2,4 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent. Le taux effectif moyen d'impôt est de 60% compte tenu notamment de la révision des perspectives d'utilisation de certains actifs d'impôt pour 739 milliers d'euros au Portugal. Hors cet élément le taux est de 42,6%. Au cours de la période intermédiaire close au 30 septembre 2007, le Groupe avait ré-estimé la situation fiscale de certaines entités opérant dans des juridictions distinctes et leurs capacités à générer des bénéfices imposables suffisants sur lesquels pourraient s'imputer les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés. Suite à ces nouvelles estimations, un montant net de 4 056 milliers d'euros d'impôts différés actifs avait été comptabilisé. Hors cet élément le taux aurait été de 14,8%. L'évolution du taux entre les périodes hors

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

les effets des éléments listés ci-dessus résulte essentiellement de l'évolution de la répartition du résultat entre les différentes entités taxables.

Le résultat net des activités poursuivies s'élève à 1,6 million d'euros sur le 1^{er} semestre 2008-2009, compte tenu de la charge d'impôt, contre 13,7 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2007-2008.

Le résultat net des activités abandonnées est une perte de 1,4 millions d'euros contre une perte de 4,8 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent, comprenant essentiellement les pertes relatives à l'arrêt de l'activité en Belgique et les pertes sur l'activité Maxi Livres, vente de livres pendant la période de transition vers l'activité de téléphonie mobile et multimédia.

Le résultat net consolidé du 1^{er} semestre de l'exercice 2008-2009 s'élève à 0,2 million d'euros, contre 8,9 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice précédent.

Bilan consolidé

Le total du bilan s'élève à 322 millions d'euros au 30 septembre 2008 contre 320,2 millions d'euros au 30 septembre 2007.

▪ **ACTIF**

Milliers d'euros	30 septembre 2008	31 mars 2008
Actifs non courants		
Ecart d'acquisitions nets	26 357	26 321
Immobilisations incorporelles nettes	16 919	18 201
Immobilisations corporelles nettes	32 379	30 706
Autres actifs non courants nets	7 050	7 415
Actifs non courants détenus en vue de la vente	1 274	441
Impôts différés	14 408	14 826
Total actifs non courants	98 388	97 909
Actifs courants		
Stocks nets	48 361	59 836
Créances clients nettes	114 527	110 708
Instruments financiers dérivés – Part courante	105	161
Autres actifs courants	20 087	20 318
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38 583	28 950
Total actifs courants	221 663	219 972
Activités abandonnées		
Actifs des activités abandonnées	1 950	2 359
TOTAL ACTIF	322 001	320 241

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

► **Actifs non courants**

Les actifs non courants s'élèvent à 98,4 millions d'euros au 30 septembre 2008 contre 97,9 millions d'euros au 31 mars 2008 et incluent principalement :

- 26,4 millions d'euros d'écarts d'acquisition qui concernent essentiellement :
 - l'acquisition réalisée en novembre 2005 au Portugal pour 14,9 millions d'euros.
 - l'acquisition réalisée au Royaume-Uni en décembre 2000 pour 6,6 millions d'euros ;
 - l'acquisition réalisée en juillet 2006 en Bulgarie pour 1,5 millions d'euros ;
 - 1,9 million d'acquisitions réalisées en France au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation, annuels en l'absence d'indice de perte de valeur et comptabilisés à leur coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Aucun test de dépréciation n'a été réalisé au cours du semestre clos le 30 septembre 2008.

- 14,4 millions d'euros d'impôts différés actifs au 30 septembre 2008 contre 14,8 millions d'euros au 31 mars 2008.
- Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 49,3 millions d'euros au 30 septembre 2008 contre 48,9 millions d'euros au 31 mars 2008 :
 - Les immobilisations corporelles brutes s'élèvent à 58,7 millions d'euros au 30 septembre 2008 contre 55,0 millions d'euros au 31 mars 2008, et comprennent 6,2 millions d'euros d'acquisitions, dans le cadre du plan de développement engagé dans la distribution directe, et 2,1 millions d'euros de cessions. L'essentiel de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles correspond à des installations, équipements en matériel informatique, constructions et agencements liés au développement du parc de magasins en Europe.
 - Les immobilisations incorporelles brutes s'élèvent à 29,6 millions d'euros contre 30,1 millions d'euros au 31 mars 2008. Les acquisitions de la période s'élèvent à 0,8 million d'euros dont 0,5 million d'euros de droits au bail, droits d'entrée relatifs au parc de magasins, et 0,2 million d'euros liés aux marques, relations clients contractualisées, logiciels et brevets.

Comme mentionné dans la note 5 des états financiers résumés, compte tenu d'une part des possibilités de renouvellement octroyées par certaines législations en matière de baux commerciaux, et d'autre part de son intention de renouveler les baux, le Groupe a révisé ses estimations et a arrêté d'amortir les droits au bail et droits d'entrée. Ce changement d'estimation n'avait pas été pris en compte dans les comptes intermédiaires de la période close au 30 septembre 2007. Le montant des dotations aux amortissements des droits au bail et droits d'entrée payés à l'ancien preneur au cours de cette période s'élevait à 797 milliers d'euros.

- Les autres actifs non courants nets s'élèvent à 7,1 millions d'euros au 30 septembre 2008 contre 7,4 millions d'euros au 31 mars 2008, et concernent principalement les dépôts et cautionnement versés lors de la souscription du bail des magasins de l'activité distribution directe pour 3,8 millions d'euros et la part non courante des droits d'entrée et droits au bail payés aux bailleurs pour 2,2 millions d'euros.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

► **Actifs courants**

Les actifs courants représentent 221,7 millions d'euros contre 220,0 millions d'euros au 31 mars 2008.

- Les stocks nets s'élèvent à 48,4 millions d'euros contre 59,8 millions d'euros au 31 mars 2008 et se décomposent en :
 - 34,5 millions d'euros de matériel de téléphonie mobile contre 50,4 millions d'euros au 31 mars 2008 ;
 - 13,9 millions d'euros de matériel multimedia, contre 9,4 millions d'euros au 31 mars 2008.

La provision sur stocks représente 11,0% du stock brut (10,9% pour le matériel de téléphonie mobile et 11,4% pour le matériel multimédia) contre 10,0% au 31 mars 2008 (9% pour le matériel de téléphonie mobile et 15% pour le matériel multimédia) ; la rapide obsolescence technologique et commerciale de ce type de produits implique une gestion très rigoureuse des stocks.

- Les créances clients nettes s'élèvent à 114,5 millions d'euros contre 110,7 millions d'euros au 31 mars 2008, après prise en compte d'une provision de 9,4 millions d'euros (11,5 millions d'euros au 31 mars 2008), représentant une provision de 7,6% des créances brutes contre 9,4% au 31 mars 2008.

La baisse des taux de provision intègre l'effet du passage en perte de créances anciennes intégralement provisionnées, sans effet sur le résultat.

Dans ce poste figurent :

- 76,2 millions d'euros de rémunérations nettes à recevoir des opérateurs ;
- 3,5 millions d'euros de factures à établir ;
- 44,2 millions d'euros bruts de créances clients Téléphonie contre 45,5 millions d'euros bruts au 31 mars 2008. Ces créances regroupent essentiellement les créances sur les opérateurs au titre de l'activité de prise d'abonnements et celles sur les distributeurs relatives aux ventes de produits de téléphonie mobile.

Les créances nettes au 30 septembre 2008 comprennent des créances et factures à établir cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage pour un montant de 43,4 millions d'euros au 30 septembre 2008 contre 33,2 millions d'euros au 31 mars 2008. La Société conservant la majeure partie des risques et des avantages liés à ces créances, elles sont maintenues à l'actif du bilan.

Le poste autres actifs courants s'élève à 20,1 millions d'euros contre 20,3 millions d'euros au 31 mars 2008.

Il prend en compte notamment :

- 6,6 millions d'euros de créances TVA et autres créances sur l'Etat correspondant principalement à des acomptes de taxe professionnelle ou d'impôt sur les sociétés, contre 6,3 millions d'euros au 31 mars 2008 ;
- 8,2 millions d'euros d'avoirs à recevoir de la part de fournisseurs, contre 8,7 millions d'euros au 31 mars 2008 ;
- 2,1 millions d'euros de charges constatées d'avance contre 1,6 millions d'euros au 31 mars 2008.

Le poste trésorerie s'élève à 38,6 millions d'euros contre 29,0 millions d'euros au 31 mars 2008.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

▪ *PASSIF*

Milliers d'euros	30 septembre 2008	31 mars 2008
Capitaux propres		
Capital social	18 556	18 556
Primes d'émission	23 055	23 055
Réserves consolidées	37 798	31 192
Actions propres	(1 501)	(1 501)
Ecart de conversion	(1 650)	(1 255)
Résultat de la période	219	12 223
Intérêts minoritaires	-	-
Total capitaux propres	76 476	82 269
Passifs non courants		
Dettes financières – Part non courante	40 077	34 286
Provisions et autres passifs – Part non courante	391	391
Impôts différés passifs	122	122
Total passifs non courants	40 590	34 799
Passifs courants		
Dettes financières – Part courante	6 374	2 248
Découverts bancaires	24 178	21 569
Provisions – Part courante	6 577	5 949
Fournisseurs	103 121	108 952
Dettes fiscales et sociales	26 067	29 205
Dettes d'impôts courants	5 643	4 198
Autres passifs courants	28 538	27 481
Total passifs courants	200 498	199 601
Passifs nets des activités abandonnées	4 436	3 571
TOTAL PASSIF	322 001	320 241

► **Capitaux propres**

Tenant compte du résultat net de la période pour 0,2 million d'euros, et de la distribution de 6,1 millions d'euros de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008, enregistrés au bilan dans le poste « autres passifs courants » et mis en paiement le 23 octobre 2008, les capitaux propres ressortent à 76,5 millions d'euros contre 82,3 millions d'euros au 31 mars 2008.

► **Passifs non courants**

Le poste provisions et autres passifs non courants ressort à 0,4 million d'euros concernant principalement des provisions pour indemnités de départ en retraite, dont le montant est identique au 31 mars 2008.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

► **Dettes financières**

Les dettes financières nettes totales (dettes financières courantes et non courantes + découverts bancaires nets de la trésorerie à l'exclusion des instruments financiers dérivés et des intérêts courus) s'élèvent à 32,0 millions d'euros contre 29,2 millions d'euros au 31 mars 2008.

Les dettes financières brutes s'élèvent à 46,5 millions d'euros contre 36,5 millions d'euros au 31 mars 2008, dont 6,4 millions d'euros à moins d'un an.

Elles prennent notamment en compte :

- Les crédits moyen terme mis en place pour financer le développement du réseau de magasins pour un montant total de 40,7 millions d'euros. Ces crédits sont à taux variables et génèrent des charges financières au taux de 5,65% ;
- Des contrats de location-financement qui s'élèvent à 0,6 million d'euros contre 0,9 million d'euros au 31 mars 2008 ;
- Des autres dettes financières pour un montant de 5,2 millions d'euros contre 6,1 millions d'euros au 31 mars 2008.

Le ratio d'endettement net représente au 30 septembre 2008 41,9% des capitaux propres consolidés contre 35,4% au 31 mars 2008.

► **Passifs courants**

Le total des passifs courants s'élève à 200,5 millions d'euros au 30 septembre 2008, contre 199,6 millions d'euros au 31 mars 2008.

Il comprend outre la part courante des dettes financières décrites ci-dessus, les éléments suivants :

- 24,2 millions d'euros de découverts bancaires contre 21,6 millions d'euros au 31 mars 2008. Le taux effectif moyen du découvert bancaire est de 4,81% au 30 septembre 2008 contre 4,56 % au 31 mars 2008.
- Les provisions, part courante, représentent 6,6 millions d'euros contre 5,9 millions d'euros au 31 mars 2008. Elles comprennent principalement des litiges commerciaux, l'annulation de rémunérations et des garanties ;
- Le poste fournisseurs s'élève à 103,1 millions d'euros contre 109,0 millions d'euros au 31 mars 2008 ;
- Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 26,1 millions d'euros contre 29,2 millions d'euros au 31 mars 2008 ;
- Les dettes d'impôt courant s'élèvent à 5,6 millions d'euros contre 4,2 millions d'euros au 31 mars 2008 ;
- Les autres passifs courants s'élèvent à 28,5 millions d'euros contre 27,5 millions d'euros au 31 mars 2008.

Parmi les autres éléments du poste « autres passifs courants » figurent :

- des clients créditeurs et avoirs à établir pour 12,3 millions d'euros, contre 10,1 millions d'euros au 31 mars 2008 ;
- des produits et rémunérations constatés d'avance, conditionnés à la réalisation d'objectifs commerciaux futurs, pour 2,8 millions d'euros contre 8,9 millions d'euros au 31 mars 2008 ;
- les dividendes au titre de l'exercice 2007-2008 mis en paiement le 23 octobre 2008 pour 6,1 millions d'euros ;
- d'autres passifs à court terme pour 7,3 millions d'euros contre 8,4 millions d'euros au 31 mars 2008.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

III.3 Flux de trésorerie consolidés

Milliers d'euros	30 septembre 2008 6 mois	30 septembre 2007 6 mois
Capacité d'autofinancement des activités poursuivies	7 643	13 191
Variation des actifs nets et passifs d'exploitation, hors effets des acquisitions (BFR)	(4 217)	(4 472)
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	3 426	8 719
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	(278)	(5 389)
Flux de trésorerie d'exploitation	3 148	3 331
Flux d'investissement hors acquisitions/cessions de filiales	(5 652)	(3 500)
Cash flows libres	(2 504)	(169)
Acquisitions/Cessions de filiales	-	(4 682)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 652)	(8 182)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	12 231	(16 176)
Incidence des variations de change sur la trésorerie	(94)	(180)
Variation de trésorerie	9 633	(21 207)

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'élèvent à 3,1 millions d'euros dont 3,4 millions d'euros de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies et un besoin de 0,3 million d'euros liés aux activités opérationnelles abandonnées.

L'exploitation a ainsi généré 7,6 millions d'euros de capacité d'autofinancement des activités poursuivies et en partie absorbée par une variation négative de 4,2 millions d'euros du besoin en fonds de roulement.

Les flux d'investissement représentent un besoin de 5,7 millions d'euros et prennent notamment en compte :

- 7,0 millions d'euros d'investissements bruts essentiellement liés au programme d'ouvertures de magasins ;
- 1,1 million d'euros de produits de cession d'actifs.

Les cash flows libres d'exploitation (flux de trésorerie d'exploitation – flux d'investissement hors acquisition/cession de filiales) sont négatifs à –2,5 millions d'euros contre –0,2 million d'euros au 30 septembre 2007.

Il n'y a pas eu sur le 1^{er} semestre d'acquisition ou de cession de filiale. Au cours du 30 septembre 2007, la Société avait réglé le prix d'acquisition du réseau Maxi Livres pour 4,7 millions d'euros.

Les flux de financement représentent une ressource de 12,2 millions d'euros et prennent en compte notamment :

- la variation des découverts bancaires, qui a représenté une ressource de 2,5 millions d'euros,
- les remboursements d'emprunts de la période pour 1,0 million d'euros ;
- la souscription de nouveaux emprunts, qui a généré une ressource de 10,7 millions d'euros ;

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

L'ensemble de ces flux explique la variation de trésorerie positive pour 9,6 millions d'euros, pour une trésorerie à l'actif du bilan à 38,6 millions d'euros.

III.4 Politique de financement

Financement en vigueur à compter de juillet 2007

▶ **Convention de crédit**

Afin de financer son développement, la Société a signé en date du 13 juillet 2007 une convention de crédit de 70 millions d'euros sous forme de deux crédits A et B :

- Le crédit A non réutilisable porte sur 50 millions d'euros dont 15 millions d'euros aux fins de refinancer une partie de son endettement existant et dont 35 millions d'euros aux fins de financer des investissements. Au 30 septembre 2008, le crédit A a été utilisé à hauteur de 40,2 millions d'euros dont 25,2 millions d'euros au titre du financement des investissements (contre un montant utilisé de 29,5 millions d'euros au 31 mars 2008).
- Le crédit B réutilisable porte sur 20 millions d'euros aux fins de financer ses besoins généraux et/ou dans la limite d'un montant maximum en principal de 10 millions d'euros aux fins d'émission de garanties bancaires. Au 30 septembre 2008 et au 31 mars 2008, le crédit B n'était pas utilisé.

Les échéanciers de remboursement de ces crédits sont conditionnés notamment au respect de deux ratios financiers. Ces ratios sont calculés à partir des comptes consolidés du Groupe. Les crédits deviennent immédiatement exigibles si le Groupe ne les respecte pas. Les ratios sont respectés au 30 septembre 2008.

III.5 Risques et engagements

▪ *Engagements*

Les différents engagements financiers et obligations de la société peuvent être résumés ainsi :

▶ **Obligations contractuelles**

Les garanties relatives aux emprunts bancaires sont indiquées en note 25 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés.

▶ **Engagements donnés**

Les engagements donnés par la société au 30 septembre 2008 représentent des cautions en faveur de fournisseurs et d'établissements bancaires, des lettres de confort et cautions au profit des engagements de filiales, des dépôts en garantie de litiges en cours.

Le détail de ces engagements figure en note 25 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés.

▪ *Gestion des risques*

La politique de gestion des risques est détaillée en note 3 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés.

▶ **Gestion du risque financier**

Par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit, risque de liquidité et risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt. Le programme de gestion des risques du Groupe, qui est centré

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

sur le caractère imprévisible des marchés financiers, cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe.

► **Gestion du risque sur le capital**

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure optimale afin de réduire le coût du capital.

Pour préserver ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, reverser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs afin de se désendetter.

Conformément aux usages du secteur, le Groupe suit de près son capital en contrôlant son ratio d'endettement et d'autres ratios qui conditionnent les échéanciers de remboursement de certains crédits.

► **Autres facteurs de risques**

Aucun facteur de risques spécifique n'est anticipé au second semestre de l'exercice 2008-2009, autre que les facteurs de risques inhérents à l'activité, à la structure, à la stratégie et à l'environnement de marché de la Société décrits dans le Document de Référence 2008 pages 38 à 43 (Chapitre développement Durable - §III-identification et gestion des principaux facteurs de risques), visé par l'AMF le 24 juillet 2008 sous le numéro D.08-558 et disponible sur le site internet de la société (www.avenir-telecom.com) ou de l'AMF (www.amf-france.org).

III.6 Information sur les parties liées

Le détail des transactions entre parties liées est donné en notes 23 et 24 de l'annexe des états financiers semestriels consolidés.

OXO est la société holding du groupe Avenir Telecom dont elle détient 30,05% au 30 septembre 2008 comme au 31 mars 2008.

- Au cours de la période, la Société a interrompu ses relations commerciales avec un distributeur dans lequel OXO détient une participation. Les facturations de la Société à ce distributeur ont été nulles sur la période close le 30 septembre 2008 (1,4 million d'euros sur la période close le 30 septembre 2007). La créance nette de la Société sur ce distributeur est nulle au 30 septembre 2008 contre 0,04 million d'euros au 31 mars 2008.
- A compter du 1er janvier 2004, un contrat de mise à disposition de personnel a été signé entre Avenir Telecom et Oxo. Au 30 septembre 2008, sept personnes étaient concernées par ce contrat dont les quatre membres du Comité de Direction, également administrateurs. Le montant total de la prestation s'est élevé à 0,9 million d'euros pour l'exercice clos au 30 septembre 2008 contre 0,7 million d'euros pour la période close au 30 septembre 2007.
- Par ailleurs, le 21 juin 2005, un acte de vente portant sur le bâtiment qui abrite actuellement le siège social du groupe a été signé entre la ville de Marseille et une SCI qui a acquis le bâtiment. Cette SCI a pour associés Jean-Daniel Beurnier et Robert Schiano respectivement Président Directeur Général et Directeur Général d'Avenir Telecom. Le seul changement dans les conditions de bail du Groupe Avenir Telecom concerne le transfert à sa charge des dépenses de gros entretien.
- Le 17 janvier 2008, la Société a acquis les sociétés INOVA SAS et INOVA VD pour un montant de 2,8 millions d'euros dont 2,7 millions ont été payés à l'acquisition et 0,2 million d'euros seront payés en trois fois au cours des 3 prochaines années si la garantie de passif n'est pas activée. Ces sociétés étaient détenues par Jean-Daniel Beurnier et Robert Schiano respectivement Président Directeur Général et Directeur Général d'Avenir Telecom.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

- Les membres du Comité de direction ainsi que 3 autres personnes sont salariés de la société Oxo, actionnaire de référence de la Société, leur prestation est refacturée dans le cadre d'un contrat de mise à disposition du personnel.

III.7 Information sur les rémunérations des dirigeants

Les informations ci-dessous comprennent les rémunérations brutes totales y compris les avantages en nature directs et indirects versés par la société Oxo et refacturées à Avenir Telecom ainsi que celles versées par Avenir Telecom et les sociétés qu'elle contrôle.

Au titre de la période close le 30 septembre 2008, le montant total des rémunérations versées aux membres du Comité de direction se décompose comme suit :

Milliers d'euros	30 septembre 2008	30 septembre 2007
Jetons de présence*	1 086	609
Salaires	314	313
Total	1 400	922

** Il s'agit de jetons de présence versés par des sociétés du Groupe au titre des mandats sociaux exercés dans lesdites sociétés. La variation des montants entre le 30 septembre 2007 et le 30 septembre 2008 est due à un décalage dans les dates de paiement.*

IV- Analyse de la Société AVENIR TELECOM SA

Sur le premier semestre de l'exercice 2008/09, la société AVENIR TELECOM a réalisé un chiffre d'affaires de 202,7 millions d'euros contre 185,7 millions d'euros au 30 septembre 2007.

V- Evolutions récentes et tendances

V.1 Evolutions récentes

Néant

V.2 Tendances pour le deuxième semestre de l'exercice 2008-2009

Malgré un ralentissement économique très fort enregistré dans la plupart des pays européens depuis le mois de mars, le secteur telecoms est pour l'instant partiellement épargné par les effets de la crise compte tenu de l'écosystème lié au business model des opérateurs.

Les nouveaux enjeux des différents acteurs du secteur reposent :

- Sur les terminaux : les constructeurs vont démocratiser les smartphones et élargir les gammes de terminaux en commercialisant pour la fin de l'année, des modèles tactiles en riposte à l'iPhone ;
- Sur les revenus : les opérateurs vont subventionner les terminaux de type smartphones, multiplier les offres d'accès illimités mobiles, adsl et les offres UMPC subventionnées afin de favoriser l'usage de l'internet mobile et générer du revenu additionnel sur la data.

Face à la montée en gamme de l'offre du marché (produits technologiques et ergonomiques) et la réduction de l'échelle de prix des terminaux (entre 0 et 100 euros), le consommateur devrait réaliser un acte d'achat plaisir et adopter les nouveaux usages de l'internet mobile.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Avenir Telecom, précurseur dans la convergence numérique, valorisera son savoir-faire historique pour répondre efficacement à l'évolution des usages et des comportements de ses clients pour les fêtes de Noël :

- Au travers d'une offre de mobilité (terminaux mobiles, PC portables, consoles de jeux) très attractive en termes d'innovation marketing et de prix ;
- Relayée à la fois dans ses magasins de proximité sous l'enseigne Internity et ses réseaux dans la distribution indirecte ;
- En s'appuyant sur une stratégie de partenariats pérennes avec les différents acteurs du secteur (opérateurs, constructeurs).

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

VI- Informations concernant le capital

Capital social

Au 30 septembre 2008, le capital social s'établit à 18 556 179,00 euros pour 92 780 895 actions d'une valeur nominale de 0,20 euro.

Evolution et répartition de l'actionnariat

- *Evolution de l'actionnariat*

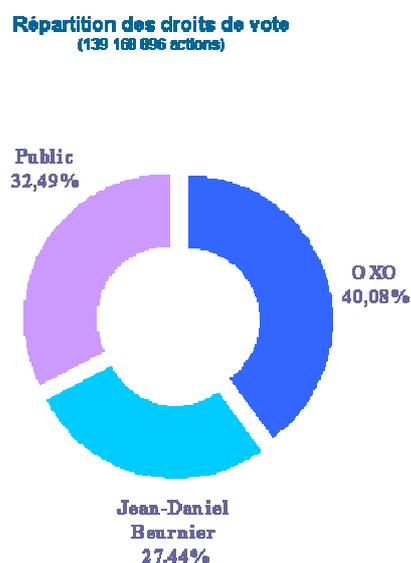
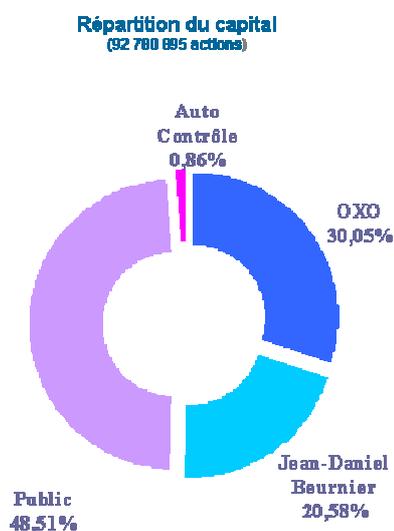
	30 septembre 2008			31 mars 2008			30 septembre 2007		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
AVENIR TELECOM (1)	800 000	0,86%	-	800 000	0,86%	-	465 000	0,50%	-
OXO (2)	27 882 400	30,05%	40,08%	27 882 400	30,05%	40,08%	27 882 400	30,20%	40,12%
Jean-Daniel Beurnier	19 090 353	20,58%	27,44%	19 090 353	20,58%	27,44%	19 090 353	20,68%	27,47%
Robert Schiano-Lamoriello	520	0,00%	0,00%	520	0,00%	0,00%	520	0,00%	0,00%
Agnès Tixier	3 640	0,00%	0,01%	3 640	0,00%	0,01%	3 640	0,00%	0,01%
Pierre Baduel	440	0,00%	0,00%	440	0,00%	0,00%	440	0,00%	0,00%
Christian Parente	100	0,00%	0,00%	100	0,00%	0,00%	100	0,00%	0,00%
Public	45 003 442	48,51%	32,49%	45 003 442	48,51%	32,47%	44 891 084	48,62%	32,41%
Total	92 780 895	100%	100%	92 780 895	100%	100%	92 333 537	100%	100%

(1) *Avenir Telecom S.A détient des actions d'autocontrôle inscrites en nominatif administré, depuis la mise en œuvre du programme de rachat d'actions le 24 août 2007, autorisé par l'Assemblée Générale Annuelle du 22 décembre 2006.*

(2) *Le capital de la société OXO est détenu par les 2 dirigeants du groupe AVENIR TELECOM, à hauteur de 60,5% par Jean-Daniel BEURNIER, de 39,5% par Robert SCHIANO-LAMORIELLO.*

Source : Caceis Corporate Trust – 30 septembre 2008

- *Répartition de l'actionnariat au 30 septembre 2008*



Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Au 30 septembre 2008, la société AVENIR TELECOM détient directement 800 000 actions en auto contrôle ; ces actions sont privées de droits de vote et ne donnent pas droit aux distributions de dividende, ni remboursement de prime d'émission.

Franchissements de seuil

▪ *Franchissement de seuils statutaires*

Conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts de la Société, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2,5% du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède, par lettre recommandée, dans les quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation.

Au cours de l'exercice 2005-2006, la Société a été informée en date du 7 février 2006 que suite à la fusion absorption de la Sicav SOGEACTIONS OPPORTUNITES France par le FCP SIMBAD ACTIONS France, Société Générale Asset Management, pour compte des FCP dont elle assure la gestion, a franchi à la hausse le seuil statutaire de 2,5% du capital et des droits de vote de la Société. A cette date, Société Générale Asset Management détenait 3 542 910 actions de la Société représentant autant de droits de vote, soit 3,8% du capital et 2,5% des droits de vote.

Par courrier en date du 6 août 2008, Société Générale Asset Management a déclaré, pour le compte des FCP dont elle assure la gestion, avoir franchi à la baisse le seuil de 2,5% du capital de la Société.

Il n'y a pas, à la connaissance de la Société, d'autres actionnaires détenant plus de 2,5% du capital social en actions ou en droits de vote.

▪ *Franchissement de seuils légaux*

Par courrier en date du 19 mai 2008, la société PRO BTP Finance, a déclaré pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, avoir franchi le seuil de 5% du capital et des droits de vote de la Société, à titre de régularisation sur l'année 2006.

PRO BTP Finance a précisé détenir au 30 avril 2008, pour le compte desdits fonds, 8,03% du capital de la Société et 5,32% des droits de vote.

Il n'y a pas, à la connaissance de la Société, d'autres actionnaires détenant plus de 5% du capital social en actions ou en droits de vote.

Actions propres

▪ *Bilan du précédent programme de rachat d'actions*

L'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 a autorisé dans sa huitième résolution, la Société à procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

- Prix maximal d'achat : 5,00 euros
- Montant maximal consacré au programme : 20 millions d'euros

Le descriptif du programme de rachat d'actions a été publié sur le site internet de l'AMF et le site de la Société le 18 décembre 2006.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Le Conseil d'Administration de la Société, réuni le 24 août 2007, a approuvé la mise en œuvre de ce programme de rachat d'actions :

- L'objectif retenu pour la mise en œuvre du programme de rachat était: « de remettre des actions à titre d'échange ou de paiement, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe de la Société ».
- La somme allouée au programme de rachat d'actions était limitée à 5 millions d'euros (représentant 2,5 à 3% du capital social), compte tenu du cours de l'action au moment de la décision de la mise en œuvre du programme ;
- Le mandat d'exécution de ce programme de rachat d'actions a été confié à la société EXANE BNP PARIBAS jusqu'au 1^{er} janvier 2008. Cette société intervenait en qualité de prestataire de services d'investissement (PSI) pour réaliser des achats de titres au nom et pour le compte de la Société, dans le respect des articles 5 et 6 du Règlement 2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003, selon les modalités d'intervention sur le titre (prix, nombre de titres par séance, ...) approuvées par le Conseil d'Administration du 24 août 2007.

Tout au long de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions, la Société a effectué les déclarations hebdomadaires et mensuelles auprès de l'AMF et a procédé à leur mise en ligne sur le site internet de la Société.

Au 31 mars 2008, la Société a déclaré détenir 800 000 actions propres, inscrites sur un compte en nominatif administré. Au 30 septembre 2008, la Société détient ce même nombre d'actions.

Le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 pour une durée de 18 mois, est arrivé à échéance le 21 juin 2008.

Avenir Telecom n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions et ne détient aucune position ouverte sur produits dérivés.

Avenir Telecom n'a pas fait usage de son autorisation d'annuler les actions détenues suite au programme de rachat d'actions.

▪ *Autorisation d'un nouveau programme de rachat d'actions approuvé lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 5 septembre 2008*

L'Assemblée Générale du 5 septembre 2008 a autorisé dans sa septième résolution, la Société à procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

- Part maximale du capital autorisé : 10%
- Montant maximal consacré au programme : 20 millions d'euros
quelque soit le prix d'achat considéré
- Prix maximal d'achat par action : 3,50 €
hors frais d'acquisition

Le descriptif du programme de rachat d'actions a été publié sur le site internet de l'AMF et le site de la Société le 4 septembre 2008.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Les objectifs de ce programme de rachat de ses propres actions seraient, par ordre de priorité décroissant, les suivants :

- de remettre des actions à titre d'échange ou de paiement, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe de la Société, dans la limite de 5% de son capital;
- d'attribuer des actions à des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et/ou de son Groupe,;
- d'assurer l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie AFEI ;
- d'annuler des actions par voie de réduction du capital ;
- de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être autorisée par la Loi ou l'Autorité des marchés financiers.

Par ailleurs, dans sa huitième résolution, l'Assemblée Générale du 5 septembre 2008 a autorisé la Société à annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, les actions que la Société pourra détenir suite au programme de rachat d'actions.

Cette autorisation a été donnée pour 18 mois à compter de l'Assemblée Générale réunie le 5 septembre 2008, soit le 5 mars 2010.

A la date du présent rapport, le programme de rachat d'actions n'est pas mis en œuvre.

Options de souscription d'actions

▪ *Attributions d'options de souscription d'actions*

L'Assemblée Générale mixte annuelle du 22 décembre 2006 a renouvelé l'autorisation au Conseil d'Administration de consentir, en une ou plusieurs fois, des options de souscription d'actions nouvelles ou des options d'achat d'actions existantes de la Société, au bénéfice des membres du personnel salarié, ou de certains d'entre eux, et/ou des mandataires sociaux visés à l'article L.225-185 du Code de Commerce, de la Société ou de sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L.225-180 I du Code de Commerce, sous réserve, toutefois, qu'aucun de ces salariés ou mandataires sociaux ne détienne plus de 10% du capital de la Société.

L'Assemblée Générale a décidé que le nombre total des options qui seront ouvertes ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 10% du capital de la Société à la date de l'autorisation, soit 9 222 556 actions.

Le prix de souscription des actions nouvelles ou d'achat des actions existantes sera déterminé par le Conseil d'Administration, le jour de l'attribution des options, de la manière suivante :

- en cas d'octroi d'options de souscription d'actions, le prix de souscription des actions, tel que fixé par le Conseil d'Administration, ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution des options ;
- en cas d'octroi d'options d'achat d'actions, le prix d'achat ne pourra être inférieur ni à 80% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution des options ni

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

à 80% du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société au titre des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de Commerce.

L'Assemblée Générale mixte du 22 décembre 2006 a pris acte qu'aucune option ne pourra être consentie (i) moins de vingt séances de bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital, (ii) dans le délai de dix séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés et annuels sont rendus publics, et (iii) dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la Société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la Société, et la date postérieure de dix séances de bourse à celle où cette information est rendue publique.

Cette autorisation, valable pour une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée Générale du 22 décembre 2006, arrivera à échéance le 22 février 2010.

Les Conseils d'Administration des 26 janvier 2007 et 14 décembre 2007, faisant usage de cette autorisation, ont attribué respectivement 595 000 et 745 000 options de souscription d'actions au profit de salariés ou de mandataires sociaux du groupe, au titre des plans 11 et 12, donnant droit à la souscription de 1 340 000 actions.

Au 30 septembre 2008, compte tenu des options devenues caduques, la dilution maximale résultant des différents plans de souscription d'actions serait de 3,99%.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

▪ *Historique des attributions d'options de souscriptions d'actions*

Au 30 septembre 2008, les options attribuées se répartissaient comme suit :

Plan	6 ^e plan	7 ^e plan	8 ^e plan	9 ^e plan	10 ^e plan	11 ^e plan	12 ^e plan	TOTAL
Date d'attribution par le Conseil d'administration	31-déc-01	20-déc-02	19-déc-03	22-déc-04	16-déc-05	26-jan-07	14-déc-07	
Date de l'AG autorisant les attributions	20-oct-98	20-oct-98	15-déc-03	15-déc-03	15-déc-03	22-déc-06	22-déc-06	
Prix d'exercice (€)	2,01	1,09	1,2	2,13	2,80	2,59	2,029	
Rabais consenti	5%	5%	5%	5%	5%	5%	5%	
Date de première levée	31-déc-04	20-déc-05	19-déc-06	22-déc-07	16-déc-08	26-jan-10	14-déc-10	
Date d'expiration	30-déc-08	20-déc-09	19-déc-10	22-déc-11	16-déc-12	26-jan-14	14-déc-14	

Nombre total d'options attribuées	489 846	979 202	1 460 000	1 360 000	920 000	595 000	745 000	6 590 048
<i>dont 10 premiers attributaires</i>	<i>208 848</i>	<i>433 354</i>	<i>560 000</i>	<i>470 000</i>	<i>640 000</i>	<i>595 000</i>	<i>600 000</i>	<i>3 606 271</i>
<i>dont mandataires sociaux (1)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>240 000</i>	<i>360 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>600 000</i>
<i>dont comité de direction (2)</i>	<i>167 080</i>	<i>315 739</i>	<i>120 000</i>	<i>120 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>960 768</i>

Nombre total de bénéficiaires	22	24	32	29	23	10	15	
<i>dont mandataires sociaux (1)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
<i>dont comité de direction (2)</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	

Nombre d'options caduques (3)	273 402	484 369	640 000	470 000	380 000	0	0	2 247 771
<i>dont mandataires sociaux (1)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont comité de direction (2)</i>	<i>22 784</i>	<i>40 067</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>249 312</i>

Nombre d'options souscrites au 30/09/08	53 162	187 013	359 000	0	0	0	0	599 175
<i>dont mandataires sociaux (1)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont comité de direction (2)</i>	<i>37 973</i>	<i>57 587</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>168 280</i>

Nombre d'options restant à souscrire	163 282	307 820	461 000	850 000	480 000	525 000	675 000	3 702 102
<i>dont mandataires sociaux (1)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>240 000</i>	<i>360 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>600 000</i>
<i>dont comité de direction (2)</i>	<i>106 323</i>	<i>218 085</i>	<i>120 000</i>	<i>120 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>564 408</i>

Les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e plans, arrivés à échéance sont totalement caduques, ils ne figurent plus sur le récapitulatif

(1) Mandataires sociaux en exercice au jour de l'attribution

(2) Comité de direction en exercice au jour de l'attribution hors mandataires sociaux

(3) Options caduques du fait du départ des attributaires de la société ou du Groupe

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

- *Options consenties aux mandataires sociaux et aux dix premiers salariés non mandataires sociaux sur la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008*

Options de souscription d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites	Prix (EUR)	Plan	Dates d'échéance
--	--	------------	------	------------------

Options consenties sur la période du 1 ^{er} avril au 30 septembre 2008 à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	Néant			
--	-------	--	--	--

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites	Prix moyen pondéré (EUR)	Plan	Dates d'échéance
--	--	--------------------------	------	------------------

Options consenties, sur la période du 1 ^{er} avril au 30 septembre 2008, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	Néant			
--	-------	--	--	--

Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment levées, sur la période du 1 ^{er} avril au 30 septembre 2008, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé	Néant			
--	-------	--	--	--

Actions gratuites

L'Assemblée Générale de la Société réunie le 16 décembre 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée.

- Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 16 décembre 2005, a décidé de fixer à 160 000 actions, représentant 0,17% du capital social, le nombre total d'actions à attribuer gratuitement aux bénéficiaires ci-dessous.
- Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 26 janvier 2007, a décidé de fixer à 160 000 actions, représentant 0,17% du capital social, le nombre total d'actions à attribuer gratuitement aux bénéficiaires ci-dessous.
- Le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 14 décembre 2007, a décidé de fixer à 170 000 actions, représentant 0,18% du capital social, le nombre total d'actions à attribuer gratuitement aux bénéficiaires ci-dessous.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

- *Au 30 septembre 2008, les actions attribuées gratuitement se répartissent comme suit :*

	Date d'attribution	Date d'acquisition	Nombre d'actions	Fin de la période de conservation
Robert Schiano-Lamoriello				
	16 décembre 2005	16 décembre 2008	80 000	16 décembre 2010
	26 janvier 2007	26 janvier 2010	80 000	26 janvier 2012
	14 décembre 2007	14 décembre 2010	85 000	14 décembre 2012
Agnès Tixier				
	16 décembre 2005	16 décembre 2008	40 000	16 décembre 2010
	26 janvier 2007	26 janvier 2010	40 000	26 janvier 2012
	14 décembre 2007	14 décembre 2010	42 500	14 décembre 2012
Pierre Baduel				
	16 décembre 2005	16 décembre 2008	40 000	16 décembre 2010
	26 janvier 2007	26 janvier 2010	40 000	26 janvier 2012
	14 décembre 2007	14 décembre 2010	42 500	14 décembre 2012

L'acquisition de ces actions gratuites par les salariés et/ou mandataires sociaux ne sera définitive qu'à l'issue d'une période de 3 ans à compter de leur date d'octroi.

Durant une période de deux ans qui démarre à l'issue de la période d'acquisition, les actions attribuées gratuitement au profit des salariés et/ou mandataires sociaux ne pourront pas être cédées.

En application de l'article L.225-197.1.II du Code de commerce, le Conseil d'Administration de la Société, réuni le 25 mars 2008, a décidé de fixer à 10%, le nombre d'actions attribuées à Monsieur Robert Schiano lors des réunions du 26 janvier 2007 et 14 décembre 2007, et qui ne pourront pas être cédées ni converties au porteur, pendant toute la durée de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la société OXO (actionnaire de référence d'AVENIR TELECOM), et ce sans préjudice du respect du délai de conservation de deux années fixé par chacune de ces décisions d'attribution d'actions gratuites.

En conséquence, un minimum de 8 000 et 8 500 actions de la Société, correspondant respectivement aux attributions des 26 janvier 2007 et 14 décembre 2007, devra être conservé par Monsieur Robert Schiano, au nominatif jusqu'au terme de son mandat de Directeur Général Délégué de la société OXO.

- *Renouvellement de l'autorisation d'attribution gratuite d'actions*

L'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 16 décembre 2005 arrivant à échéance, l'Assemblée Générale de la Société réunie le 5 septembre 2008 l'a renouvelée afin de procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée.

Cette autorisation est donnée pour une durée de 38 mois à compter de la date du 5 septembre 2008.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Affectation du résultat et distribution de dividende

▪ *Imputation du résultat et dividende – Exercice clos le 31 mars 2008*

L'Assemblée Générale du 5 septembre 2008, appelée à statuer sur les comptes, a affecté le profit de l'exercice clos le 31 mars 2008 de la Société s'élevant à la somme de 15 600 176,59 euros de la manière suivante:

- Dotation de la réserve légale à hauteur de 8 947,16 euros ;
- Distribution d'un dividende aux actionnaires d'un montant de 0,066 euro par action, soit, compte tenu du nombre d'actions éligibles à la date d'établissement de la résolution et sous réserve d'une variation ultérieure éventuelle, la somme de 6 070 739,07 d'euros correspondant à 91 980 895 actions, déduction faite des 800 000 actions détenues en propre par la Société à la date du présent document ;
- Affectation de la somme de 9 520 490,36 euros au poste « Report à nouveau ».

▪ *Actions auto détenues privées de dividende*

Au 23 octobre 2008, date de mise en paiement du dividende, 800 000 actions auto détenues ont été identifiées et privées du droit à la distribution de dividende.

Par conséquent, la distribution de dividende a concerné 91 980 895 actions.

Le montant total de la distribution de dividende, hors commission de service financier et TVA, s'est élevé à 6 070 739,07 euros.

▪ *Distribution de dividende et remboursements de prime d'émission effectués au titre des trois derniers exercices :*

<i>Par action – en €</i>	Exercice 2007-2008 31 mars 2008 (12 mois)	Exercice 2006-2007 31 mars 2007 (9 mois)	Exercice 2005-2006 30 juin 2006 (12 mois)
Remboursement de prime d'émission	Néant	0,006	0,065
Dividende	0,066	0,06	Néant

Il est précisé d'une part, que, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, les contributions sociales assises sur les revenus mobiliers (11% au total) ont été obligatoirement déduites du montant de dividende brut à verser, pour être reversées au Trésor Public par la société distributrice des dividendes, et d'autre part, que la distribution du dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, soit à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, soit au prélèvement forfaitaire libératoire (PFL) de 18% prévu à l'article 117 quater I du même code.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

VII- Marché du titre AVENIR TELECOM

▪ *Avenir Telecom sur NYSE EURONEXT*

Les actions d'AVENIR TELECOM ont été introduites au Nouveau Marché de la Bourse de Paris (Euronext Paris) le 20 novembre 1998.

AVENIR TELECOM a adhéré au segment Next Economy d'Euronext Paris (Groupe Euronext) en janvier 2002.

Le 1^{er} janvier 2005, Euronext Paris a décidé la réforme de la cote en créant une liste unique, Eurolist, qui rassemble l'ensemble des valeurs cotées sur les marchés réglementés : Premier, Second et Nouveau Marché, afin de renforcer la transparence financière.

AVENIR TELECOM intègre alors le compartiment B d'Eurolist (capitalisation boursière entre 150 millions et 1 milliard d'euros).

Le 1^{er} juin 2006, le Groupe Euronext N.V et NYSE Group, Inc. (New York Stock Exchange) ont annoncé leur fusion et créé en 2007 NYSE Euronext qui est devenue la plus importante plate-forme boursière au monde.

▪ *Evolution de la valeur*

AVT
LISTED
NYSE
EURONEXT

AVENIR TELECOM est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000066052-AVT et fait partie des indices boursiers suivants : CAC All Shares, CAC Mid & Small 190, CAC Small 90, IT CAC, Next 150, Next Economy, SBF 250. L'action AVENIR TELECOM n'est plus éligible au SRD (Service à Règlement Différé) depuis le 26 février 2008.

	Cours (en €)			Volumes (en nombre de titres)		Capitaux (en millions d'€)
	Moyen clôture	Le + haut	Le + bas	Total mensuel	Moyenne quotidienne	Total mensuel
Exercice 2004-2005	2,18	3,46	0,96	324 140 407	1 260 204	783,46
Exercice 2005-2006	3,16	3,93	2,45	167 880 004	647 660	537,84
Exercice 2006-2007	2,75	3,22	2,33	68 048 692	354 687	186,91
Exercice 2007-2008	2,06	2,61	1,29	85 129 340	333 681	178,09
Exercice 2008-009						
Avril 2008	1,44	1,49	1,38	1 285 348	58 425	1,86
Mai 2008	1,46	1,62	1,30	2 975 219	141 677	4,32
Juin 2008	1,27	1,40	1,19	2 559 205	121 867	3,27
Juillet 2008	1,06	1,23	0,94	3 107 121	135092	3,31
Août 2008	1,11	1,16	1,04	1 648 486	78499	1,82
Septembre 2008	1,09	1,22	0,86	1 652 344	75 107	1,79

Source : Euronext Paris

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2008

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	31
BILAN CONSOLIDE	32
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE	33
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	34
NOTE 1. LA SOCIETE	35
NOTE 2. RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES	35
NOTE 3. GESTION DU RISQUE FINANCIER	36
NOTE 4. ECARTS D'ACQUISITION	37
NOTE 5. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38
NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39
NOTE 7. AUTRES ACTIFS NON COURANTS NETS	39
NOTE 8. ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE	40
NOTE 9. STOCKS NETS	40
NOTE 10. CREANCES CLIENTS NETTES	40
NOTE 11. AUTRES ACTIFS COURANTS	41
NOTE 12. TRESORERIE	41
NOTE 13. DETTES FINANCIERES ET DECOUVERTS BANCAIRES	42
NOTE 14. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS – PART NON COURANTE	42
NOTE 15. PROVISIONS – PART COURANTE	43
NOTE 16. AUTRES PASSIFS COURANTS	43
NOTE 17. CAPITAUX PROPRES	43
NOTE 18. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	46
NOTE 19. RESULTAT FINANCIER	47
NOTE 20. IMPOTS SUR LES RESULTATS	47
NOTE 21. INFORMATION SECTORIELLE	48
NOTE 22. ACTIVITES ABANDONNEES	48
NOTE 23. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES	49
NOTE 24. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	50
NOTE 25. RISQUES ET ENGAGEMENTS	50
NOTE 26. EFFECTIFS	50
NOTE 27. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	52
NOTE 28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	52

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Milliers d'euros	Notes	30 septembre 2008 (6 mois)	30 septembre 2007 (6 mois)
Chiffre d'affaires	(21)	356 880	337 066
Coût des services et produits vendus		(284 025)	(267 908)
Marge brute		72 855	69 157
Taux de marge brute		20,4%	20,5%
Frais de transport et de logistique		(3 744)	(4 220)
Coûts des réseaux de distribution directe		(38 802)	(33 102)
Autres charges commerciales		(9 305)	(6 340)
Charges administratives		(14 817)	(14 242)
Autres produits et charges, nets		43	919
Résultat opérationnel	(21)	6 230	12 172
Produits financiers	(19)	717	1 150
Charges financières nettes	(19)	(2 834)	(2 021)
Quote part de résultat des entreprises associées		-	-
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur le résultat		4 113	11 301
Impôts sur le résultat	(20)	(2 490)	2 378
Résultat net des activités poursuivies		1 623	13 679
Résultat net après impôts des activités abandonnées	(22)	(1 404)	(4 824)
Résultat net		219	8 855
Résultat net revenant			
- Aux actionnaires de la Société		219	8 855
- Aux intérêts minoritaires		-	-
Nombre moyen d'actions en circulation			
- de base		91 980 895	91 858 537
- dilué		92 668 199	93 268 748
Résultat net par action revenant aux actionnaires de la Société (en euros)			
Résultat net par action des activités poursuivies		0,018	0,149
Résultat net par action des activités abandonnées		(0,015)	(0,053)
Résultat net par action de l'ensemble consolidé		0,002	0,096
Résultat net par action dilué des activités poursuivies		0,018	0,147
Résultat net par action dilué des activités abandonnées		(0,015)	(0,053)
Résultat net par action dilué de l'ensemble consolidé		0,002	0,095

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

BILAN CONSOLIDE

Actif

Milliers d'euros	Notes	30 septembre 2008	31 mars 2008
Actifs non courants			
Ecart d'acquisitions nets	(4)	26 357	26 321
Autres immobilisations incorporelles nettes	(5)	16 919	18 201
Immobilisations corporelles nettes	(6)	32 379	30 706
Autres actifs non courants nets	(7)	7 050	7 415
Actifs non courants détenus en vue de la vente	(8)	1 274	441
Impôts différés		14 408	14 826
Total actifs non courants		98 388	97 909
Actifs courants			
Stocks nets	(9)	48 361	59 836
Créances clients nettes	(10)	114 527	110 708
Instruments financiers dérivés - Part courante		105	161
Autres actifs courants	(11)	20 087	20 318
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(12)	38 583	28 950
Total actifs courants		221 663	219 972
Activités abandonnées			
Actifs des activités abandonnées		1 950	2 359
TOTAL ACTIF		322 001	320 241

Passif

Milliers d'euros	Notes	30 septembre 2008	31 mars 2008
Capitaux propres			
Capital social	(17)	18 556	18 556
Primes d'émission		23 055	23 055
Réserves consolidées		37 798	31 192
Actions propres		(1 501)	(1 501)
Ecart de conversion		(1 650)	(1 255)
Résultat de la période		219	12 223
Intérêts minoritaires		-	-
Total capitaux propres		76 476	82 269
Passifs non courants			
Dettes financières - Part non courante	(13)	40 077	34 286
Provisions et autres passifs - Part non courante	(14)	391	391
Impôts différés		122	122
Total passifs non courants		40 590	34 799
Passifs courants			
Dettes financières - Part courante	(13)	6 374	2 248
Découverts bancaires	(12),(13)	24 178	21 569
Provisions - Part courante	(15)	6 577	5 949
Fournisseurs		103 121	108 952
Dettes fiscales et sociales		26 067	29 205
Dettes d'impôts courants		5 643	4 198
Autres passifs courants	(16)	28 538	27 481
Total passifs courants		200 498	199 601
Activités abandonnées			
Passifs des activités abandonnées		4 436	3 571
TOTAL PASSIF		322 001	320 241

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

Milliers d'euros	Notes	30 septembre 2008 (6 mois)	30 septembre 2007 (6 mois)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société		219	8 855
Résultat net après impôts des activités abandonnées		(1 404)	(4 824)
Résultat net des activités poursuivies		1 623	13 679
Eléments non constitutifs de flux liés aux opérations d'exploitation :		6 020	(488)
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles, variation des provisions des actifs non courants	(18)	4 538	4 177
Variation des autres provisions	(14),(15)	172	47
Variation nette des impôts différés		418	(4 323)
Amortissement des droits d'entrée et droits au bail payés aux bailleurs		382	353
Coût amorti de la dette		43	33
Effets d'actualisation		-	(148)
Effet des stock options et des actions gratuites	(17)	454	398
Effets des instruments financiers		56	(184)
Plus ou moins-value sur cessions d'actifs		(43)	(841)
Variation des actifs nets et passifs d'exploitation hors effets des acquisitions :		(4 217)	(4 472)
Variation des actifs/passifs relatifs aux clients		(7 792)	(8 415)
Variation des actifs/passifs relatifs aux fournisseurs		(4 767)	16 371
Variation des stocks		11 496	(15 193)
Variation des autres actifs/passifs d'exploitation		(3 154)	2 765
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles poursuivies :		3 426	8 719
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles abandonnées :		(278)	(5 389)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :		3 148	3 331
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions / cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise / cédée		-	(4 682)
Produit net des cessions d'actifs		1 065	2 824
Acquisitions de droits de bail, droits d'entrée et fonds de commerce	(5)	(545)	(1 548)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres incorporelles	(5),(6)	(6 485)	(4 486)
Variation des autres actifs non courants		313	(290)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies :		(5 652)	(8 182)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement abandonnées :		-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		(5 652)	(8 182)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Acquisition de titres de l'entreprise consolidante		-	(899)
Remboursement des emprunts		(955)	(16 076)
Nouveaux emprunts		10 736	24 896
Variation des découverts bancaires	(12)	2 450	(24 097)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies :		12 231	(16 176)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement abandonnées :		-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		12 231	(16 176)
Incidence des variations de change sur la trésorerie		(94)	(180)
Variation de trésorerie		9 633	(21 207)
Trésorerie en début de période		28 950	45 459
Trésorerie en fin de période		38 583	24 252

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

TABLEAU DE VARIATION
DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Revenant aux actionnaires de la Société (capital, primes d'émission...) et intérêts minoritaires								
Milliers d'euros (sauf le nombre d'actions)	Nombre d'actions	Capital	Prime d'émission	Réserves	Actions propres	Ecart de conversion	Résultat net	Total
Capitaux propres au 31 mars 2007	92 333 537	18 466	23 176	27 186		446	8 880	78 154
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	-	8 880	-	-	(8 880)	-
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	(316)	-	(316)
Distribution de la prime d'émission et / ou de dividendes	-	-	(554)	(5 540)	-	-	-	(6 094)
Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	398	-	-	-	398
Couvertures de flux de trésorerie, nettes d'impôts	-	-	-	(191)	-	-	-	(191)
Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	(899)	-	-	(899)
Résultat au 30 septembre 2007	-	-	-	-	-	-	8 855	8 855
Capitaux propres au 30 septembre 2007	92 333 537	18 466	22 622	30 733	(899)	130	8 855	79 907
Capitaux propres au 31 mars 2007	92 333 537	18 466	23 176	27 186	-	446	8 880	78 154
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	-	8 880	-	-	(8 880)	-
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	(1 701)	-	(1 701)
Distribution de la prime d'émission et / ou de dividendes	-	-	(551)	(5 509)	-	-	-	(6 060)
Augmentation de capital suite aux levées d'options de souscription d'actions	447 358	90	430	-	-	-	-	520
Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	826	-	-	-	826
Couvertures de flux de trésorerie, nettes d'impôts	-	-	-	(191)	-	-	-	(191)
Titres de l'entreprise consolidante	-	-	-	-	(1 501)	-	-	(1 501)
Résultat au 31 mars 2008	-	-	-	-	-	-	12 223	12 223
Capitaux propres au 31 mars 2008	92 780 895	18 556	23 055	31 192	(1 501)	(1 255)	12 223	82 269
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	-	-	-	12 223	-	-	(12 223)	-
Intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	(395)	-	(395)
Distribution de dividendes (note 17)	-	-	-	(6 071)	-	-	-	(6 071)
Options de souscription d'actions et actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	454	-	-	-	454
Résultat au 30 septembre 2008	-	-	-	-	-	-	219	219
Capitaux propres au 30 septembre 2008	92 780 895	18 556	23 055	37 798	(1 501)	(1 650)	219	76 476

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

NOTE 1. LA SOCIETE

Avenir Telecom est une société de droit français domiciliée à Marseille, France.

Avenir Telecom et ses filiales (la "Société" ou le "Groupe") interviennent dans le domaine de la distribution de produits et de services de télécommunication, principalement de téléphonie mobile, mais également de téléphonie fixe et de services associés.

La Société intervient en France et à l'étranger comme société :

- de commercialisation et de distribution commissionnée par les opérateurs sur les prises d'abonnements ;
- de commercialisation de contrats de service.

Sur chacun des marchés où elle est présente, la Société peut être agréée par un ou plusieurs opérateurs et travaille notamment avec les principaux leaders européens du secteur.

La Société organise sa distribution grand public en animant des réseaux de distribution en propre, à travers les enseignes Internity et Ensitel. Avenir Telecom effectue également de la distribution professionnelle auprès de clients de la Grande Distribution ou de revendeurs spécialisés indépendants ou d'affiliés.

La date de clôture comptable a été décidée principalement en raison de la saisonnalité de l'activité afin de mieux la répartir au sein des semestres comptables. La performance du premier semestre n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle même si dans la présentation des résultats semestriels, le chiffre d'affaires du semestre clos au 30 septembre 2007 a représenté 46% du chiffre d'affaires de l'exercice clos au 31 mars 2008.

Avenir Telecom est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris.

Ces états financiers ont été arrêtés le 17 novembre 2008 par le Conseil d'Administration de la Société. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

NOTE 2. RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Principes comptables

Les états financiers intermédiaires résumés portant sur la période de 6 mois close au 30 septembre 2008 du groupe Avenir Telecom (la « Société » ou le « Groupe ») ont été préparés conformément à la norme IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne au titre de l'exercice clos le 31 mars 2008.

Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2008, à l'exception de la charge d'imposition sur les résultats qui est déterminée pour les situations intermédiaires sur la base de la meilleure estimation du taux effectif de l'impôt attendu pour l'ensemble de l'exercice dans chaque pays. Ainsi :

- Toutes les normes et interprétations d'application obligatoire en IFRS pour l'exercice clos le 31 mars 2009 ayant déjà été adoptées par l'Union Européenne, ont été appliquées dans les états financiers intermédiaires au 30 septembre 2008 ;
- En revanche, le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire pour l'exercice clos le 31 mars 2009, et n'a pas l'intention, à la date d'établissement des états financiers semestriels (17 novembre 2008) de les appliquer dans ses comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2009.

Normes et amendements entrant en vigueur en 2007/2008

La nouvelle norme IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir et l'Amendement à IAS 1, Présentation des états financiers : informations à fournir sur le capital, applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007, et adoptés par l'Union Européenne, ont été appliqués pour la première fois au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008. IFRS 7 introduit de nouvelles informations ayant pour objectif d'améliorer les informations sur les instruments financiers. Des informations quantitatives et qualitatives doivent être fournies sur l'exposition au risque découlant d'instruments financiers, notamment des informations minima spécifiques sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, y compris une analyse de la sensibilité au risque de marché. IFRS 7 remplace IAS 30 et se substitue aux informations devant être fournies en application d'IAS 32. L'amendement à IAS 1 introduit des informations nouvelles sur le capital d'une entreprise et sur sa façon de le gérer.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Normes, amendements et interprétations non encore entrées en vigueur et qui n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe

Le Groupe n'a pas adopté par anticipation les normes, amendements et interprétations suivants, qui sont d'application obligatoire pour les prochains exercices :

- IFRS 8, Secteurs opérationnels (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). La nouvelle norme IFRS 8, qui remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle », converge vers la norme américaine FAS131 « Disclosure about segments of an entreprise and related information ». Compte tenu de l'organisation de son reporting interne, le Groupe n'anticipe pas d'incidences significatives sur l'application de cette norme dans la présentation de son information sectorielle. Le Groupe appliquera pour la première fois la norme IFRS 8 pour l'exercice clos le 31 mars 2010 ;
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation clients (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008). Cette interprétation ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les résultats du Groupe ;
- Amendement IAS 38, Comptabilisation des charges de promotion (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Cette interprétation ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les résultats du Groupe ;
- IFRS 3, Regroupement d'entreprises et IAS 27, Etats financiers consolidés et individuels (applicable pour les acquisitions effectuées à compter du 1^{er} janvier 2009) ;
- IFRS 2, Paiement en actions – changements des conditions d'acquisition et annulations (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Cette interprétation ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les résultats du Groupe.

Interprétations entrées en vigueur et qui ne s'appliquent pas aux activités du Groupe

Les interprétations de normes existantes suivantes ont été publiées et sont d'application obligatoire mais ne s'appliquent pas aux activités du groupe :

- IFRIC 12, Concessions de services (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008). Cette interprétation ne s'applique pas aux activités du Groupe ;
- IFRIC 14, Actifs de régimes à prestation définies et obligations de financement minimum (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008). Cette interprétation ne s'applique pas aux activités du Groupe ;

Amendements et interprétations non encore entrés en vigueur et qui ne s'appliquent pas aux activités du Groupe

Les amendements de normes existantes et les interprétations suivants ont été publiés et sont d'application obligatoire pour les prochains exercices :

- IAS 23, Amendements de la norme IAS 23, Coûts d'emprunts (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Cet amendement ne s'applique pas aux activités du Groupe, dans le périmètre actuel de ses activités ;
- IAS 32, Amendement de la norme IAS 32 (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Cet amendement ne s'applique pas aux activités du Groupe, dans le périmètre actuel de ses activités ;
- IFRIC 15, Contrats de construction (applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009). Cette interprétation ne s'applique pas aux activités du Groupe.

NOTE 3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Facteurs de risque financier

Par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché, risque de crédit, risque de liquidité et risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt. Le programme de gestion des risques du Groupe, qui est centré sur le caractère imprévisible des marchés financiers, cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur la performance financière du Groupe. Des instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour couvrir certaines expositions au risque.

Risques de marché

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international et peut donc être exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et passifs en devises enregistrés au bilan et des investissements nets dans des activités à l'étranger.

Le Groupe opérant principalement ses activités au sein de la zone euro, il est peu exposé au risque de change et n'a pas mis en place d'instruments de couverture.

Risque de variation de prix

Le Groupe n'a pas d'instrument coté sujet à un risque de prix.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Risque de flux de trésorerie et risque de variation de la juste valeur d'instruments liée à l'évolution des taux d'intérêt
Le Groupe ne détient pas d'actif significatif portant intérêt.

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé provient des emprunts à long terme et des découverts émis à taux variables qui exposent le Groupe au risque de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit est géré à l'échelle du Groupe. Le risque de crédit provient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments financiers dérivés et des dépôts auprès des banques et des institutions financières, ainsi que des expositions de crédit aux clients (grossistes, distributeurs), notamment les créances non réglées et des transactions engagées.

Pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les instruments dérivés souscrits à des fins de couverture et les transactions se dénouant en trésorerie comme les opérations de cession de créances ou les dépôts, le Groupe contracte uniquement avec des institutions financières de qualité.

Par son activité et la concentration de ses clients (notamment les opérateurs de téléphonie pour l'activité prise d'abonnement et les distributeurs au titre de l'activité ventes de produits), le Groupe est exposé au risque de crédit. Pour les clients opérateurs, le Groupe considère que le risque est limité compte tenu de la renommée et de la surface financière de ses clients. Pour les clients distributeurs, le Groupe a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié. Par ailleurs, le Groupe a adapté sa politique en matière de délai de règlement en fonction des types de clients et gère l'encours net avec ses clients distributeurs à travers les rémunérations qu'elle doit leur verser au titre de la souscription des abonnements. L'antériorité des créances fait l'objet d'un suivi régulier.

Risque de liquidité

Le Groupe a adopté une gestion prudente du risque de liquidité visant à conserver un niveau suffisant de liquidités, à disposer des ressources financières nécessaires à sa croissance grâce à des facilités de crédit appropriées et à être à même de dénouer ses positions sur le marché.

Par ailleurs, le Groupe est soumis au respect de covenants financiers déterminés d'un commun accord avec ses banques prêteuses sur certains contrats de crédits.

Gestion du risque sur le capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure optimale afin de réduire le coût du capital.

Pour préserver ou ajuster la structure de son capital, le Groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, reverser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou vendre des actifs afin de se désendetter.

Conformément aux usages du secteur, le Groupe suit de près son capital en contrôlant son ratio d'endettement et d'autres ratios qui conditionnent les échéanciers de remboursement de certains crédits.

NOTE 4. ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe, qui sont identifiées en fonction du pays dans lequel les activités sont exercées et du secteur d'activité.

Le tableau ci-dessous résume l'affectation des écarts d'acquisition aux secteurs d'activité et géographique :

Milliers d'euros					
Secteur géographique	Secteur d'activité	31 mars 2008	Impact de change	30 septembre 2008	
Bulgarie	Distribution directe	1 528	-	1 528	
France	Distribution indirecte	527	-	527	
France	Distribution directe	1 851	-	1 851	
Portugal	Distribution directe	14 907	-	14 907	
Roumanie	Distribution directe	948	(4)	944	
Roumanie	Distribution indirecte	31	-	31	
Royaume Uni	Distribution indirecte	6 530	40	6 570	
Total écarts d'acquisition		26 321	36	26 357	

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 5. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	Droits au bail et droits d'entrée	Marques, relations clients contractualisées, logiciels et brevets	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEURS BRUTES				
31 mars 2008	23 967	5 682	416	30 065
Acquisitions	545	223	21	789
Cessions	-	-	-	-
Reclassements	(1 234)	(28)	20	(1 242)
Variations de périmètre	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	2	(2)	-
30 septembre 2008	23 278	5 879	455	29 612
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
31 mars 2008	7 966	3 820	79	11 864
Dotations	186	673	59	918
Cessions	(4)	(2)	-	(6)
Reclassements	(102)	19	1	(82)
Variations de périmètre	-	-	-	-
Ecart de conversion	(1)	2	(2)	(1)
30 septembre 2008	8 045	4 512	137	12 693
VALEURS NETTES				
31 mars 2008	16 002	1 862	337	18 201
30 septembre 2008	15 234	1 367	318	16 919

Les acquisitions de droits au bail et droits d'entrée s'élèvent à 545 milliers d'euros au 30 septembre 2008 contre 3 542 milliers d'euros pour l'exercice clos au 31 mars 2008.

Les reclassements concernent principalement des actifs transférés en « actifs disponibles à la vente ».

Lors des exercices antérieurs, le Groupe considérait que la durée d'utilité des droits au bail et droits d'entrée payés à l'ancien preneur correspondait à la durée du bail. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2008, le Groupe a révisé ses estimations: compte tenu d'une part des possibilités de renouvellement octroyées par certaines législations en matière de baux commerciaux, et d'autre part de son intention de renouveler les baux, le Groupe a arrêté d'amortir les droits au bail et droits d'entrée. Ce changement d'estimation a été traité de façon prospective, et donc sans reprise des amortissements antérieurement comptabilisés. Ce changement d'estimation n'avait pas été pris en compte dans les comptes intermédiaires de la période close au 30 septembre 2007. Le montant des dotations aux amortissements des droits au bail et droits d'entrée payés à l'ancien preneur au cours de cette période s'élevait à 797 milliers d'euros.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Milliers d'euros	Installations et agencements des magasins	Matériel informatique	Constructions et agencements	Autres immo- bilisations corporelles	Total
VALEURS BRUTES					
31 mars 2008	37 847	8 457	3 834	4 822	54 959
Acquisitions	5 991	93	62	95	6 241
Cessions	(2 025)	(20)	(7)	(26)	(2 078)
Reclassements	282	(50)	(687)	88	(367)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	(35)	2	16	11	(6)
30 septembre 2008	42 060	8 482	3 218	4 990	58 749
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
31 mars 2008	12 684	7 020	2 064	2 485	24 252
Dotations	2 503	405	319	339	3 566
Cessions	(1 310)	(1)	(4)	(44)	(1 359)
Reclassements	372	(38)	(478)	58	(86)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	(16)	1	6	5	(4)
30 septembre 2008	14 233	7 387	1 907	2 843	26 369
VALEURS NETTES					
31 mars 2008	25 163	1 436	1 770	2 337	30 706
30 septembre 2008	27 827	1 094	1 311	2 147	32 379

NOTE 7. AUTRES ACTIFS NON COURANTS NETS

Les autres actifs financiers comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	30 septembre 2008	30 septembre 2007
Dépôts et cautionnements	3 847	4 215
Titres de participation non consolidés disponibles à la vente	191	191
Droits d'entrée et droits au bail payés aux bailleurs	2 237	2 237
Autres actifs immobilisés	775	772
Total autres actifs non courants nets	7 050	7 415

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription des baux des magasins des réseaux de distribution directe. Ils sont enregistrés pour leur valeur historique. L'effet de l'actualisation sur la valeur actuelle n'est pas significatif.

Les titres de participation concernent des participations inférieures à 20% sur lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle ni influence notable. Ils sont comptabilisés en application des principes décrits en note 2 des états financiers annuels.

En l'absence de prix cotés et de transactions récentes, et au vu de la difficulté d'évaluer de manière fiable par d'autres techniques les titres de participation non consolidés, ces actifs financiers sont maintenus dans les comptes à leur valeur historique sauf en cas d'indicateur de perte de valeur.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 8. ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs non courants détenus en vue de la vente comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	Fonds de commerce, droits au bail et droits d'entrée	Installations et agencements des magasins	Constructions et agencements	Total
31 mars 2008	192	62	188	441
Ajustement de valeur	-	-	(3)	(3)
Cessions	(258)	(48)	-	(306)
Reclassements	881	261	-	1 142
Variations de périmètre	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-
30 septembre 2008	815	275	185	1 274

Les actifs disponibles à la vente correspondent à des actifs non courants dont la vente est prévue au cours des 12 prochains mois. La valeur comptable de ces actifs sera recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue.

Il n'y a pas de passifs directement associés aux actifs non courants détenus en vue de la vente.

NOTE 9. STOCKS NETS

Les stocks s'analysent comme suit :

Milliers d'euros	30 septembre 2008			31 mars 2008		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Matériel de téléphonie mobile	38 708	(4 220)	34 488	55 438	(4 993)	50 445
Matériel multimédia	15 659	(1 786)	13 873	11 052	(1 661)	9 391
Stocks marchandises	54 367	(6 006)	48 361	66 489	(6 654)	59 836

Au cours de la période, le Groupe a repris des provisions pour un montant net de 648 milliers d'euros. Le Groupe a vendu des articles qui étaient antérieurement dépréciés. Le montant repris a été inclus dans le « coût des services et produits vendus », dans le compte de résultat. L'impact sur la marge brute n'est pas significatif.

NOTE 10. CREANCES CLIENTS NETTES

Les créances clients nettes s'analysent comme suit :

Milliers d'euros	30 septembre 2008			31 mars 2008		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Rémunérations à recevoir des opérateurs	76 212	-	76 212	73 257	-	73 257
Clients Téléphonie - factures à établir	3 501	-	3 501	3 448	-	3 448
Créances clients Téléphonie	44 248	(9 434)	34 814	45 516	(11 512)	34 004
Créances clients	123 961	(9 434)	114 527	122 220	(11 512)	110 708

Les créances regroupent essentiellement les créances sur les opérateurs au titre de l'activité de prise d'abonnements et celles sur les distributeurs relatives aux ventes de produits de téléphonie mobile.

Les créances clients ci-dessus comprennent des créances et factures à établir cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage pour un montant de 43 357 milliers d'euros au 30 septembre 2008 contre 33 219 milliers d'euros au 31 mars 2008. La Société conservant la majeure partie des risques et des avantages liés à ces créances, elles ont été maintenues à l'actif du bilan.

En Roumanie, des créances clients dont le solde est de 588 milliers d'euros sont données en garantie bancaire contre 4 031 milliers d'euros au 31 mars 2008. Il n'y a pas d'autre garantie accordée sur les créances clients.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Compte tenu des délais de règlement, la valeur nette comptable des créances clients nettes de dépréciations constitue une approximation raisonnable de la juste valeur de ces actifs financiers. L'exposition maximum au risque de crédit à la date de clôture représente la juste valeur de ces créances.

Les créances sont dépréciées à titre individuel ; ces créances dépréciées concernent principalement des revendeurs qui ont rencontré des difficultés économiques imprévues ou des clients avec lesquels des litiges peuvent exister.

Les créances clients sont principalement libellées en euros. Le Groupe considère donc que le risque de change n'est pas significatif.

NOTE 11. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se composent comme suit :

Milliers d'euros	30 septembre 2008	31 mars 2008
Créances de TVA	4 958	5 030
Autres créances sur l'Etat	1 679	1 312
Fournisseurs, avoirs à recevoir, acomptes d'exploitation	8 182	8 733
Autres créances	3 196	3 604
Charges constatées d'avance	2 072	1 640
Total des autres actifs courants	20 087	20 318

La TVA due est inscrite en dettes fiscales pour 11 010 milliers d'euros au 30 septembre 2008 contre 14 503 milliers d'euros au 31 mars 2008.

Les autres créances sur l'Etat correspondent principalement à des acomptes de taxe professionnelle ou d'impôt sur les sociétés.

NOTE 12. TRESORERIE

Milliers d'euros	30 septembre 2008	31 mars 2008
Trésorerie	38 583	28 950
Equivalents de trésorerie (Sicav)	-	-
Total Trésorerie et équivalents	38 583	28 950
Découverts bancaires	24 178	21 569

Le taux effectif moyen du découvert bancaire est de 4,81 % au 30 septembre 2008 contre de 4,56 % au 31 mars 2008.

Le montant des lignes de crédit non utilisées est de 16 087 milliers d'euros au 30 septembre 2008 contre 13 392 milliers d'euros au 31 mars 2008.

En Roumanie, des comptes bancaires dont le solde est de 4 168 milliers d'euros sont donnés en garantie bancaire contre 2 054 milliers d'euros au 31 mars 2008. Il n'y a pas d'autre restriction sur la trésorerie consolidée.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 13. DETTES FINANCIERES ET DECOUVERTS BANCAIRES

Les dettes financières se décomposent comme suit :

Milliers d'euros	Taux	30 septembre 2008	31 mars 2008	
Crédit moyen terme (Avenir Telecom S.A.)	Taux variable	5,65%	40 651	29 457
Autres dettes financières en euro	Taux variable	5,20% - 6,07%	5 162	6 141
Location-financement	Taux fixes	3,32% - 4,08%	638	936
Cession de créances de report en arrière de déficits	Taux fixe	4,89%	-	-
Dettes financières totales			46 451	36 534
Part à moins d'un an			6 374	2 248
Part à plus d'un an			40 077	34 286
- dont entre 1 et 5 ans			40 077	34 286
- dont à plus de 5 ans			-	-

Financement en vigueur à compter de juillet 2007

Convention de crédit

Afin de financer son développement, la Société a signé en date du 13 juillet 2007 une convention de crédit de 70 millions d'euros sous forme de deux crédits A et B :

- Le crédit A non réutilisable porte sur 50 millions d'euros dont 15 millions d'euros aux fins de refinancer une partie de son endettement existant et dont 35 millions d'euros aux fins de financer des investissements. Au 30 septembre 2008, le crédit A a été utilisé à hauteur de 40,2 millions d'euros dont 25,2 millions d'euros au titre du financement des investissements (contre un montant utilisé de 29,5 millions d'euros au 31 mars 2008) ;
- Le crédit B réutilisable porte sur 20 millions d'euros aux fins de financer ses besoins généraux et/ou dans la limite d'un montant maximum en principal de 10 millions d'euros aux fins d'émission de garanties bancaires. Au 30 septembre 2008 et au 31 mars 2008, le crédit B n'était pas utilisé.

Les échéanciers de remboursement de ces crédits sont conditionnés notamment au respect de deux ratios financiers. Ces ratios sont calculés à partir des comptes consolidés du Groupe. Les crédits deviennent immédiatement exigibles si le Groupe ne les respecte pas. Les ratios sont respectés au 30 septembre 2008.

Risque de change

La quasi-totalité des dettes financières étant libellée en euros, le Groupe considère que le risque de change n'est pas significatif et n'a mis en place aucun instrument de couverture.

NOTE 14. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS – PART NON COURANTE

Les provisions et autres passifs – part non courante s'analysent de la façon suivante :

Milliers d'euros	31 mars 2008	Nouvelles provisions	Provisions utilisées	Provisions reprises sans être utilisées	Reclassements	Variation de périmètre	Variation de change	30 septembre 2008
Indemnités de départ en retraite	301	-	-	-	-	-	-	301
Total Provisions non courantes	301	-	-	-	-	-	-	301
Paiement différé sur acquisition de société	90							90
Total provisions et autres passifs - Part non courante	391							391

Le paiement différé de 90 milliers d'euros correspond à la part non courante de la dette d'acquisition d'Inova.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 15. PROVISIONS – PART COURANTE

Les provisions courantes s'analysent comme suit :

Milliers d'euros	31 mars 2008	Nouvelles provisions	Provisions utilisées	Provisions reprises sans être utilisées	Reclassements	Variation de périmètre	Variation de 30 septembre 2008	2008
Annulation de rémunérations et garanties	3 758	1 220	(311)	(339)	527	-	13	4 868
Litiges sociaux	715	133	(93)	(175)	(268)	-	-	312
Litiges commerciaux	1 078	51	(200)	(59)	184	-	-	1 054
Litiges fiscaux	63	-	-	-	-	-	-	63
Provision pour loyers futurs magasins	159	136	(41)	(44)	-	-	-	210
Autres risques	176	-	(106)	-	(3)	-	3	70
Total Provisions courantes	5 949	1 540	(751)	(617)	440	-	16	6 577

Les provisions pour litiges correspondent à la meilleure estimation par les dirigeants de la Société pour couvrir les divers litiges fiscaux, commerciaux et sociaux. La direction estime que l'issue de ces litiges ne donnera lieu à aucune perte significativement supérieure aux montants provisionnés au 30 septembre 2008.

La Société Avenir Telecom S.A a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices clos au 30 juin 2001, 2002 et 2003. Elle a reçu une notification pour un montant de 1 426 milliers d'euros. Confiante sur le bien fondé de sa position, la Société n'a pas enregistré de provision.

La société Internity, absorbée le 7 novembre 2007 par la Société Avenir Telecom S.A., fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices clos au 30 juin 2004, 2005 et 2006 et au 31 mars 2007.

Une provision pour les loyers futurs des magasins qui ne sont plus en exploitation ou dont l'arrêt d'exploitation a été décidé par le Groupe est constituée. Cette provision tient compte des délais estimés de résiliation ou de cession des baux.

NOTE 16. AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants comprennent les éléments suivants :

Milliers d'euros	30 septembre 2008	31 mars 2008
Clients créditeurs et avoirs à établir	12 306	10 123
Produits et rémunérations constatés d'avance	2 779	8 897
Dividendes à verser	6 071	-
Païement différé sur acquisition de société	45	45
Autres passifs à court terme	7 337	8 416
Total des autres passifs courants	28 538	27 481

Conformément aux principes décrits en note 2 des états financiers annuels, la prise en profit des rémunérations encaissées d'avance est conditionnée à la réalisation d'objectifs commerciaux futurs.

Le montant des dividendes à verser de 6 071 milliers d'euros au 30 septembre 2008 a été mis en paiement le 23 octobre 2008.

NOTE 17. CAPITAUX PROPRES

Capital social

Au 30 septembre 2008, le capital social s'établit à 18 556 milliers d'euros pour 92 780 895 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 0,20 euro. La Société détenait par ailleurs 800 000 actions propres au 30 septembre 2008 et au 31 mars 2008.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 1998, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis 2 ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Conformément à l'article L.225-124 du Code de Commerce, les actions converties au porteur ne bénéficient plus du droit de vote double, tout comme les actions ayant fait l'objet d'un transfert de propriété.

Actionnariat

L'évolution de l'actionnariat se présente comme suit :

	30 septembre 2008			31 mars 2008		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
OXO (1)	27 882 400	30,05%	40,08%	27 882 400	30,05%	40,08%
Jean-Daniel Beurnier	19 090 353	20,58%	27,44%	19 090 353	20,58%	27,44%
Avenir Telecom (autocontrôle)	800 000	0,86%	0,00%	800 000	0,86%	0,00%
Agnès Tixier	3 640	0,00%	0,01%	3 640	0,00%	0,01%
Robert Schiano-Lamoriello	520	0,00%	0,00%	520	0,00%	0,00%
Christian Parente	100	0,00%	0,00%	100	0,00%	0,00%
Pierre Baduel	440	0,00%	0,01%	440	0,00%	0,01%
Actionnariat Dirigeants / Mandataires sociaux	47 777 453	51,49%	67,54%	47 777 453	51,49%	67,54%
Public	45 003 442	48,51%	32,46%	45 003 442	48,51%	32,46%
Total	92 780 895	100%	100%	92 780 895	100%	100%

(1) Le capital de la société OXO est détenu par 2 actionnaires dirigeants du groupe Avenir Telecom, à hauteur de 60,5% par Jean-Daniel BEURNIER, de 39,5% par Robert SCHIANO-LAMORIELLO.

Imputation du résultat de l'exercice précédent

L'Assemblée Générale du 5 septembre 2008 a décidé dans sa quatrième résolution d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2008, s'élevant à la somme de 15 600 176,59 euros de la manière suivante:

- Dotation de la réserve légale à hauteur de 8 947,16 euros ;
- Distribution d'un dividende aux actionnaires d'un montant de 0,066 euro par action, soit, compte tenu du nombre d'actions éligibles à la date d'établissement de la résolution et sous réserve d'une variation ultérieure éventuelle, la somme de 6 070 739,07 euros correspondant à 91 980 895 actions, déduction faite des 800 000 actions détenues en propre par Avenir Telecom S.A. à la date de l'Assemblée Générale ;
- Affectation de la somme de 9 520 490,36 Euros au poste « Report à nouveau ».

Actions propres

L'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 a autorisé dans sa huitième résolution la Société à procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

- Prix maximal d'achat : 5,00 euros
- Montant maximal consacré au programme : 20 millions d'euros
- Par ailleurs, dans sa neuvième résolution, l'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 a autorisé la Société à annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, les actions que la Société pourra détenir suite au programme de rachat d'actions.

Le 24 août 2007, le Conseil d'Administration a approuvé la mise en œuvre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 22 décembre 2006. L'objectif retenu pour la mise en œuvre du programme de rachat est de remettre des actions à titre d'échange ou de paiement, dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe de la Société. A cette fin, le Conseil d'Administration a autorisé le mandat à la société EXANE, lequel a été limité à 1 100 000 titres, soit l'équivalent de 2 millions d'euros, pour une durée allant jusqu'au 1er janvier 2008, à un prix d'achat maximal de 2,10 euros, dans le respect des articles 5 et 6 du Règlement 2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003. La durée de

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

cette autorisation a été prolongée jusqu'au terme de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 22 décembre 2006, soit le 22 juin 2008, par une décision du Conseil d'Administration en date du 30 janvier 2008.

L'Assemblée Générale du 5 septembre 2008 a autorisé dans sa septième résolution, la Société à procéder à des achats et ventes d'actions propres dans les limites suivantes :

- Part maximale du capital autorisé : 10%
- Montant maximal consacré au programme : 20 millions d'euros
- quelque soit le prix d'achat considéré
- Prix maximal d'achat par action : 3,50 €

Par ailleurs, dans sa huitième résolution, l'Assemblée Générale du 5 septembre 2008 a autorisé la Société à annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, les actions que la Société pourra détenir suite au programme de rachat d'actions.

Cette autorisation a été donnée pour 18 mois à compter de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale réunie le 5 septembre 2008, soit le 5 mars 2010.

Au 31 mars 2008, le nombre de titres acquis était de 800 000 pour un montant brut de 1 501 milliers d'euros. Aucun rachat ou aucune vente d'actions n'a été réalisé sur la période close au 30 septembre 2008.

Options de souscription d'actions

Attributions d'options de souscription d'actions

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 octobre 1998, le Conseil d'Administration a été autorisé, pour une durée de 60 mois, à mettre en place des plans de souscription d'actions dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée, soit 728 000 actions (7 280 000 actions après division du nominal par 10 le 27 juin 2001).

Le Conseil d'Administration, faisant usage de cette autorisation, a consenti un nombre total de 1 469 048 options de souscription d'actions, au profit de salariés ou de mandataires sociaux du Groupe, donnant droit à la souscription de 1 469 048 actions. Cette autorisation est venue à échéance le 20 octobre 2003.

L'Assemblée Générale annuelle du 15 décembre 2003 a renouvelé l'autorisation au Conseil d'Administration d'attribuer des options de souscription d'actions, dans les conditions prévues par l'article L.225-180 I du Code de Commerce. Les options seront attribuées dans la limite de 10% du capital à la date de l'Assemblée (soit 9 210 900 actions) et à un prix qui ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution.

Cette autorisation était valable pour une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée, soit jusqu'au 15 février 2007.

Cette autorisation a été remplacée par l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 22 décembre 2006 dans sa dixième résolution de consentir des options de souscriptions ou d'achat d'actions selon les conditions suivantes :

- Les options seront attribuées dans la limite de 10 % du capital à la date de l'Assemblée (soit 9 222 556 actions) ;
- En cas d'octroi d'options de souscription d'actions, le prix de souscription des actions ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution des options ;
- En cas d'octroi d'options d'achat d'actions, le prix d'achat ne pourra être inférieur ni à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour d'attribution des options, ni à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société ;
- Cette autorisation est donnée pour une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration, faisant usage de ces autorisations, a attribué un total de 5 080 000 options de souscription d'actions au profit de salariés ou de mandataires sociaux du groupe, donnant droit à la souscription de 5 080 000 actions.

Au 30 septembre 2008, les options attribuées se répartissent comme suit :

Plan	Point de départ d'exercice des options	Prix d'exercice (en euro)	Rabais	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre total d'options attribuées	Nombre d'options caduques du fait du départ des salariés ou expiration du plan	Nombre d'options levées sur exercices antérieurs	Nombre d'options exerçables au 31 mars 2008	Nombre d'options levées sur la période	Solde à lever au 30 septembre 2008	Nombre d'options exerçables au 30 septembre 2008	Date d'expiration
31/12/2001	31/12/2004	2,01	5%	22	489 846	273 402	53 162	163 282	-	163 282	163 282	30/12/2008
20/12/2002	20/12/2005	1,09	5%	24	979 202	484 369	187 013	307 820	-	307 820	307 820	20/12/2009
19/12/2003	19/12/2006	1,20	5%	32	1 460 000	640 000	359 000	461 000	-	461 000	461 000	19/12/2010
22/12/2004	22/12/2007	2,13	5%	29	1 360 000	470 000	-	890 000	-	890 000	890 000	22/12/2011
16/12/2005	16/12/2008	2,80	5%	23	920 000	380 000	-	-	-	540 000	-	16/12/2012
26/01/2007	26/01/2010	2,59	5%	10	595 000	-	-	-	-	595 000	-	26/01/2014
14/12/2007	14/12/2010	2,02	5%	15	745 000	-	-	-	-	745 000	-	14/12/2014
TOTAL					6 549 048	2 247 771	599 175	1 822 102	-	3 702 102	1 822 102	

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Actions gratuites

Attribution gratuite d'actions

Les Assemblées Générales de la Société réunies le 16 décembre 2005, le 26 janvier 2007 et le 14 décembre 2007 ont autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des attributions gratuites d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés visées à l'article L. 225-197-2 du Code de Commerce dans la limite de 10% du capital social à la date de l'Assemblée.

Au 30 septembre 2008, les actions gratuites attribuées se répartissent comme suit :

Date d'attribution	Date d'acquisition	Nombre de bénéficiaires à l'origine	Nombre d'actions gratuites attribuées	Nombre d'actions gratuites caduques du fait du départ des salariés	Nombre d'actions gratuites exerçables au 31 mars 2007	Solde en cours d'acquisition au 31 mars 2008	Nombre d'actions gratuites exerçables au 31 mars 2008
16/12/2005	16/12/2008	3	160 000	-	-	160 000	-
26/01/2007	26/01/2010	3	160 000	-	-	160 000	-
14/12/2007	14/12/2010	3	170 000	-	-	170 000	-
TOTAL			490 000	-	-	490 000	-

L'acquisition de ces actions gratuites par les salariés et/ou mandataires sociaux ne sera définitive qu'à l'issue d'une période de 3 ans à compter de leur date d'octroi.

NOTE 18. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

Les dotations aux amortissements et les dépréciations s'analysent de la façon suivante :

Milliers d'euros	30 septembre 2008 (6 mois)	30 septembre 2007 (6 mois)
Variation des provisions sur clients et autres actifs circulants nette des pertes sur créances irrécouvrables	509	(494)
Variation des provisions sur stocks nettes des pertes sur stocks	105	1 890
Variation nette des provisions sur l'actif courant	614	1 396
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et variation des provisions sur autres actifs non courants	(4 538)	(4 177)
Variation des provisions	(172)	(47)
Total des dotations aux amortissements et provisions	(4 096)	(2 828)

La variation nette des dépréciations sur l'actif courant est inscrite en "Coût des services et produits vendus".

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 19. RESULTAT FINANCIER

Les charges financières nettes sont composées des éléments suivants :

Milliers d'euros	6 mois 30 septembre 2008	6 mois 30 septembre 2007
Charges financières	(2 834)	(2 021)
Intérêts bancaires	(2 778)	(1 694)
Intérêts sur la cession de créances de report en arrière de déficits	-	(181)
Pertes de juste valeur sur instruments financiers	(56)	-
Autres charges financières	-	(146)
Produits financiers	717	1 150
Produits de placement court terme	174	152
Gain de change	282	100
Effets d'actualisation	2	148
Profit de juste valeur sur instruments financiers	-	288
Autres produits financiers	259	462
Résultat financier	(2 117)	(871)

NOTE 20. IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'imposition sur les résultats a été déterminée sur la base de la meilleure estimation du taux effectif de l'impôt attendu pour l'ensemble de l'exercice dans chaque pays. Le taux moyen de l'impôt pour la période intermédiaire close au 30 septembre 2008 est de 60,5%. Ce taux tient compte de la révision des perspectives d'utilisation de certains actifs d'impôts pour 739 milliers d'euros. Hors cet élément le taux est de 42,6%. Au cours de la période intermédiaire close au 30 septembre 2007, le Groupe avait ré-estimé la situation fiscale de certaines entités opérant dans des juridictions distinctes et leurs capacités à générer des bénéfices imposables suffisants sur lesquels pourraient s'imputer les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés. Suite à ces nouvelles estimations, un montant net de 4 056 milliers d'euros d'impôts différés actifs avait été comptabilisé. Hors cet élément le taux aurait été de 14,8%. L'évolution du taux entre les périodes hors les effets des éléments listés ci-dessus résulte essentiellement de l'évolution de la répartition du résultat entre les différentes entités taxables.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 21. INFORMATION SECTORIELLE

Premier niveau d'information sectorielle - secteurs d'activité

Au 30 septembre 2008 le groupe Avenir Telecom est structuré en deux principaux secteurs d'activité : l'activité indirecte et l'activité directe.

L'activité indirecte concerne la distribution professionnelle auprès de clients de la grande distribution ou de revendeurs spécialisés indépendants ou d'affiliés. L'activité directe concerne la distribution grand public via des réseaux de magasins en propre.

Les résultats par secteur d'activité sont détaillés ainsi :

Milliers d'euros	Distribution directe	Distribution indirecte	Non alloué	Total groupe
30 septembre 2008				
Ventes brutes	158 299	198 581	-	356 880
Ventes inter-segment	-	-	-	-
Chiffres d'affaires	158 299	198 581	-	356 880
Résultat opérationnel	4 019	2 211	-	6 230
30 septembre 2007				
Ventes brutes	147 512	238 602	-	387 312
Ventes inter-segment	-	(49 048)	-	(48 902)
Chiffres d'affaires	147 512	189 554	-	337 066
Résultat opérationnel	2 675	9 497	-	12 172

NOTE 22. ACTIVITES ABANDONNEES

Les activités abandonnées regroupent l'activité Internet, le Service Après-Vente des téléphones mobiles, l'activité livres et les activités de distribution de téléphonie directe et indirecte basées en Belgique.

Les quatre lignes d'activité présentées comme activités abandonnées au 30 septembre 2008 sont les suivantes:

- L'activité Internet : En 1999, Avenir Telecom a démarré une activité dans le domaine de l'Internet à la fois comme distributeur et fournisseur d'accès Internet, principalement à travers son offre e-pack Net-Up, et comme prestataire de services complémentaires. Au cours du dernier trimestre de l'année civile 2001, la Société a décidé d'arrêter totalement cette activité. Compte tenu des engagements contractuels existant envers les clients de Net-Up, l'arrêt définitif de cette activité est intervenu le 31 décembre 2004 ;
- L'activité Services Après-Vente : En 2004, Avenir Telecom a décidé d'abandonner son activité de Service Après Vente (SAV). La liquidation définitive des sociétés concernées n'a pas encore été prononcée à ce jour.
- L'activité Livres : En 2007, conformément à son projet, entériné par l'acte de cession partielle d'entreprise signé en date du 27 avril 2007, le Groupe a lancé le processus de changement d'activité du réseau ex Maxi-Livres vers la vente Téléphonie Multimédia, au fur et à mesure de la régularisation des accords (désécialisation des contrats de bail) avec certains bailleurs ;
- Les activités de distribution de téléphonie directes et indirectes basées en Belgique : En 2007, le Groupe Avenir Telecom a décidé d'arrêter ces activités non profitables en Belgique.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Compte de résultat

Milliers d'euros	30 septembre 2008 6 mois	30 septembre 2007 6 mois
Chiffre d'affaires	129	2 328
Marge brute	8	1 020
Résultat opérationnel	(1 362)	(4 657)
<i>dont variation de juste valeur moins les coûts de cession</i>	-	424
Résultat net après impôts des activités abandonnées	(1 404)	(4 824)

Le résultat opérationnel comprend notamment les charges d'exploitation du réseau ex Maxi-Livres en cours de transformation vers la vente de Téléphonie Multimédia.

NOTE 23. INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES

Milliers d'euros	30 septembre 2008	30 septembre 2007
Charges	(1 083)	(902)
Mise à disposition de personnel	(926)	(728)
Loyers	(157)	(170)
Intérêts	-	(4)
Produits	-	1 353
Chiffre d'affaires	-	1 353

Milliers d'euros	30 septembre 2008	31 mars 2008
Créance distributeur	-	42
Dette Oxo	141	122
Dette SCI Les Rizeries	3	8

OXO est la société holding du groupe Avenir Telecom dont elle détient 30,05 % au 30 septembre 2008 contre 30,05 % au 31 mars 2008.

Au cours de la période, la Société a interrompu ses relations commerciales avec un distributeur dans lequel OXO détient une participation. Les facturations de la Société à ce distributeur ont été nulles sur la période close le 30 septembre 2008 (1 353 milliers d'euros sur la période close le 30 septembre 2007). La créance nette de la Société sur ce distributeur est nulle au 30 septembre 2008 contre 42 milliers d'euros au 31 mars 2008.

A compter du 1^{er} janvier 2004, un contrat de mise à disposition de personnel a été signé entre Avenir Telecom et Oxo. Au 30 septembre 2008, sept personnes étaient concernées par ce contrat dont les quatre membres du Comité de Direction, également administrateurs. Le montant total de la prestation s'est élevé à 926 milliers d'euros pour l'exercice clos au 30 septembre 2008 contre 728 milliers d'euros pour la période close au 30 septembre 2007.

Par ailleurs, le 21 juin 2005, un acte de vente portant sur le bâtiment qui abrite actuellement le siège social du groupe a été signé entre la ville de Marseille et une SCI qui a acquis le bâtiment. Cette SCI a pour associés Jean-Daniel Beurnier et Robert Schiano respectivement Président Directeur Général et Directeur Général d'Avenir Telecom. Le seul changement dans les conditions de bail du Groupe Avenir Telecom concerne le transfert à sa charge des dépenses de gros entretien.

Le 17 janvier 2008, la Société a acquis les sociétés INOVA SAS et VD pour un montant de 2 800 milliers d'euros dont 2 650 milliers ont été payés à l'acquisition et 150 milliers d'euros seront payés en trois fois au cours des 3 prochaines années si la garantie de passif n'est pas activée. Ces sociétés étaient détenues par Jean-Daniel Beurnier et Robert Schiano respectivement Président Directeur Général et Directeur Général d'Avenir Telecom.

Les membres du Comité de direction (note 24) ainsi que 3 autres personnes sont salariés de la société Oxo, actionnaire de référence de la Société, leur prestation est refacturée dans le cadre d'un contrat de mise à disposition du personnel.

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 24. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les informations ci-dessous comprennent les rémunérations brutes totales y compris les avantages en nature directs et indirects versés par la société Oxo et refacturées à Avenir Telecom ainsi que celles versées par Avenir Telecom et les sociétés qu'elle contrôle.

Au titre de la période close le 30 septembre 2008, le montant total des rémunérations versées aux membres du Comité de direction se décompose comme suit :

Milliers d'euros	30 septembre 2008	30 septembre 2007
Jetons de présence	1 086	609
Salaires	314	313
Montant global des rémunérations de toutes natures versées aux membres permanents du Comité de Direction présents au 30 septembre 2008, soit 4 personnes	1 400	922

NOTE 25. RISQUES ET ENGAGEMENTS

Les différents engagements financiers et obligations de la Société peuvent être résumés ainsi :

Engagements donnés

Les obligations contractuelles totales comptabilisées ou non au bilan s'analysent comme suit :

Milliers d'euros	30 septembre 2008	31 mars 2008
Cautions en faveur d'un fournisseur	-	2 044
Lettres de confort et cautions en garantie des engagements des filiales	26 261	21 123
Dépôt en garantie de litiges en cours	-	3 322
Total engagements donnés	26 261	26 489

Par ailleurs la Société a émis des lettres de confort au profit de bailleurs en Bulgarie et en Roumanie garantissant le paiement des loyers.

NOTE 26. EFFECTIFS

Les effectifs du Groupe s'analysent de la façon suivante :

Répartition géographique	30 septembre 2008	31 mars 2008
France	846	737
International	2 360	2 317
Effectif total	3 206	3 054

Répartition statutaire	30 septembre 2008	31 mars 2008
Cadres	211	213
Employés et agents de maîtrise	2 995	2 841
Effectif total	3 206	3 054

Les effectifs ci-dessus ne comprennent pas ceux liés aux activités abandonnées (24 personnes au 30 septembre 2008 contre 54 au 31 mars 2008).

Rapport financier semestriel Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

NOTE 27. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés suivantes font partie du périmètre de consolidation :

Sociétés	Note	Pays	30 septembre 2008	31 mars 2008	Méthode
			% d'intérêt		
Activités poursuivies					
Distribution & Téléphonie					
Avenir Telecom France S.A.		France	100 IG	100 IG	
SCI Azur		France	98 IG	98 IG	
Voxland Sarl		France	100 IG	100 IG	
Inova SAS	(3)	France	100 IG	100 IG	
Inova VD	(3)	France	100 IG	100 IG	
Avenir Telecom Benelux S.A.		Belgique	100 IG	100 IG	
Avenir Telecom Belgium NV		Belgique	100 IG	100 IG	
Internity Belgique		Belgique	100 IG	100 IG	
Avenir Telecom Bulgarie		Bulgarie	100 IG	100 IG	
Avenir Telecom Spain S.A.		Espagne	100 IG	100 IG	
Avenir Telecom Hong-Kong Ltd		Hong Kong	90 IG	90 IG	
Avenir Telecom International S.A.		Luxembourg	100 IG	100 IG	
Avenir Telecom Netherlands BV		Pays-Bas	100 IG	100 IG	
AKTEL SP ZOO		Pologne	100 IG	100 IG	
Megacom		Pologne	100 IG	100 IG	
Mobile Zone		Pologne	100 IG	100 IG	
Avenir Telecom Portugal S.A.		Portugal	100 IG	100 IG	
Ensitel Importação de equipamentos de Telecomunicações, S.A.		Portugal	100 IG	100 IG	
Ensitel Lojas de Comunicações, S.A.		Portugal	100 IG	100 IG	
Ensitel SGPS		Portugal	100 IG	100 IG	
Finantel Distribuição, SGPS, S.A.		Portugal	100 IG	100 IG	
Fintelco SGPS, S.A.		Portugal	100 IG	100 IG	
Infante SGPS, Lda		Portugal	100 IG	100 IG	
Artimark – Serviços de Consultoria, Lda		Portugal	100 IG	100 IG	
Leadcom – Telecomunicações Móveis, S.A.	(1)	Portugal	27 ME	27 ME	
Eurotel 2000 Ltd		Roumanie	100 IG	100 IG	
Avenir Telecom Romania Ltd		Roumanie	100 IG	100 IG	
Internity Roumanie		Roumanie	100 IG	100 IG	
Global Net		Roumanie	100 IG	100 IG	
Egide		Roumanie	100 IG	100 IG	
Avenir Telecom UK Ltd		Royaume-Uni	100 IG	100 IG	
CMC (Complete Mobile Communications) Telecom Ltd		Royaume-Uni	100 IG	100 IG	
Internity UK		Royaume-Uni	100 IG	100 IG	
Activités abandonnées					
Service Après Vente (SAV)					
Cetelec S.A.S.		France	100 IG	100 IG	
Cetelec Belgium BVBA		Belgique	100 IG	100 IG	
Centrolec Telecom S.A.		Espagne	100 IG	100 IG	
Pcetelec Sarl		France	100 IG	100 IG	
Internet					
Strategie Sarl		France	50 IG	50 IG	
Mediavet S.A.	(2)	France	49 ME	49 ME	
Play-Up S.A.S.		France	52 IG	52 IG	
World-Up S.A.		France	51 IG	51 IG	

Méthodes de consolidation : IG = intégration globale ; ME = mise en équivalence ; NC = non consolidé

- (1) La société Leadcom, consolidée par la méthode de mise en équivalence ne génère pas de résultat dans les comptes consolidés du groupe.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

- (2) Par la signature d'un protocole d'actionnaire en date du 30 juin 2000, la Société Avenir Telecom s'est engagée à racheter à compter du 1^{er} juillet 2005 au profit d'un actionnaire les actions de la société Mediavet qu'il détiendra à cette date. Au 30 septembre 2008, ce dernier détenant 16 675 actions, le rachat de sa participation porterait celle d'Avenir Telecom à 49,08%. Le juste prix de rachat sera déterminé sur la base d'une expertise judiciaire.
- (3) Sociétés acquises le 17 janvier 2008.

NOTE 28. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Antoine Langlais
8 place Félix Baret
13006 Marseille

PricewaterhouseCoopers Audit
Les Docks – Atrium 10.1
10 place de la Joliette – BP 81525
13567 Marseille Cedex 2

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2008

Aux actionnaires
Avenir Telecom SA
Les Rizeries
208, boulevard de Plombières
13581 Marseille Cedex 20

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application des articles L. 232-7 du Code de commerce et L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Avenir Telecom SA, relatifs à la période du 1^{er} avril 2008 au 30 septembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Rapport financier semestriel
Exercice 2008-2009 (Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2008)

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Marseille, le 27 novembre 2008

Le Commissaire aux comptes
Antoine Langlais

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Didier Cavanié